

TEUS, Monosyll. fonte, et au Sens figure. Pièce, Ruse, Tour de finesse, Entreprise contre un autre. M. Roussel convenoit de ces deux Sens. on dit par exemple, Teus a ra' au' Aman, le Beurre se fond, le Beurre fait fonte. il se dit en l'autre Sens, parceque ceux qui font des Espiegleries se cachent ou disparaissent, comme ce qui se fond, changeant de forme. un vieux Diction. porte Teuff, fondre, Devenir ou Rendre liquide: car Teusi est aussi actif. Les Venetiens prononcent mal Saicin, fondre, Siquesies. Davies écrit Tawd, liquefaction, Siquamen, Toddi, Siquescere, Siquesfacere. Voyez Teus suivant.

R. Le S. M. dans l'un et l'autre de ses petits Diction. se n' contente de mettre Teus, fondre. Le S. G. sur fonte, écrit Teuzerer; mais c'est plutôt la fonderie, comme il l'a marqué. Sur ce dernier mot Teuzerer se dit également de l'art ou de la profession de fondre: il faut porter cela à la fonte, Red eo euez on Draz e'ou Teuzerer. Sur cette phrase du S. G. on voit qu'il prenoit le franc. fonte et le Dret. Teuzerer au Sens de fonderie; mais le mot propre qui signifie fonte est Teuz, et il l'a employé de même en divers endroits, puisqu'il met encore fonte, Métail fondu, Teuz. Métal Teuz. Marmite de fonte, Bod Teuz: cloche de fonte, cloch Teuz, &c. Sur fondre, il met Teuzi: et pour l'action de fondre, il met Teuzerer, Teuzadur et Teuzidigher. fondre, Amaigrir. Teuzi: sur fonderie, lieu où l'on fond les métaux, &c. Teuzerer, pl. Teuzerereou, et Teuz-lech (qui signifie lieu de fonte) fondeur, Teuzer, pl. Teuzereren: fondeur, lieu ou vaissseau de boucher pour fondre la graisse des animaux, Teuzouer, pl. Teuzouerou; et encore le composé Teuz-lech, pl. Teuz-lechion: sur fusion, il met Teuzidigher et Teuzadur: sur liquefaction, Teuzidigher: Siquesies, Rendre ou devenir liquide, Teuzi.

Teuz, fonte, est la Racine de tous ces mots, et comme la pluspart de nos Racines Celtiques, il est à la fois nom Substantif signifiant fonte, et verbe signifiant fondre et se fondre, actif et passif, puisqu'il est la seconde personne du Sing. de l'impératif, et la 3. personne du Sing. du présent de .

L'indicatif. Teur, fonds, ou fonds-toi. Mais Teur Si il fond, ou Si il se fond, Si elle fond ou Si elle se fond. infinitif Teuri, fondre et se fondre. Nous ne disons pas, comme D. L. Teus a ra An Aman, mais Teuri a ra ann Aman, fondre il fait le Beurre, c'est une manière de conjuguer pour dire que le Beurre se fond. ce qu'on peut exprimer d'une manière plus brève et plus directe en disant. Ann Aman a Deur, on se sert aussi du verbe Teuri Teuri au sens D'amaigrir, ou Devenir maigre, s'exténuer, Devenir étique. Le S. G. S'en sert aussi au même sens, et de son composé Esteur, ou Steuria, comme l'écrit D. L. on l'emploie encore au sens de Ruines et de se ruiner, Dissiper, fondre ou manger son bien, comme on le dit en franc. Exemples. Teuri a Ra he Zanver, il Dissipe, il fricasse, il mange son bien. Goude-ze e Teuri iver hini he sugaler après cela il Dissipera aussi celui de ses enfants. on dit de même Teuri, Disparaître, s'évanouir, comme un spectre ou un Phantôme, qu'on appelle Teur par cette raison, comme on le verra dans l'article suivant, et se Dissiper, s'évaporer, comme la fumée de l'encens que les Lat. appelloient Ihus ou Jus, et qu'ils pouvoient avoir emprunté du Celtique Teus, ainsi que D. L. l'observe très-bien dans le même article. Cette étymologie me paroît plus naturelle et plus vraisemblable que celles qu'on a prétendu tirer du Lat. ou du Grec voici à ce sujet une note extraite du Commentaire de Lambin sur Horace, p. 247. Jus sine aspirationis nota scribi jussi, veteres Grammaticos Sicatus, qui à Fundendo dictum volunt, quamvis Modestus, ut testatur Carisius, à Græco verbo Divo, quod est, immolare, et moctare, tractum esse dicat. La correction de Lambin, qui suivit les anciens Grammairiens dans la manière d'écrire le mot Jus, n'en est que mieux fondée, quoique nous le tirions de Teus. Elle porte sur ce vers, qui est le pénultième de la première Epître du second livre d'Horace, p. 223.

Deferas in vicum vendentem Jus, et odores, &c.

2^e TEUS, Monosyll. Latin, Phantôme, spectre, esprit follet, un vieux
 Diction porte Theur, Phantôme, En Freques on prononce Toes, plus.
 Teuset & Teudou. Voyez Tasmou & Tesman cédant. Teusia, &
 Steucia, faire peur. Contrefaire le Latin. Teus, fonte, est donné pour
 nom à ces apparitions: parcequ'elles disparaissent aussi subitement,
 qu'elles ont paru, & fondent devenant à rien, du moins à la vue. Nous
 disons aussi qu'une chose est fondue, lorsque nous ne savons ce quelle
 est devenue. Teus ressemble un peu à l'Hebreu תהוה Thohou, que les
 Septante traduisent par τῆς μάταις ὀφθαλμοῦ, ce qui n'est rien (Isaïe 17.
 42.) Le Prophète, Samuel parlant là des idoles; & les autres prophètes
 le disent des Démones & esprits malins. les Grecs usent de τῆς μάταις, pour
 désigner une chose vaine, en Lat. inanis. Et à τῆς μάταις, parmi eux, est faire
 peur. Mais notre Teus n'a aucune liaison avec ces mots, c'est le même
 que le précédent & ancien Gaulois, que S. Augustin a Latinisé Dusius:
 car il y a toute apparence que c'est de ces esprits aériens qu'il parle
 au Livre 15. Chap. 25. de la Cité de Dieu. ... Silvanos et faunos, quos
 vulgo incubos vocant, improbos & p̄ extitisse mulieribus, et eorum
 appetisse, & peregrisse concubitu, & quosdam Dāmones, quos Dusios
 Galli nuncupant, hanc assidue immunditiam et tentare, & efficere, plures,
 talesque assererant, ut hoc negare impudentia videatur, & Trois célèbres
 écrivains, savoir Beeman, Bodin & Vossius, ont voulu lire Brusios;
 mais ce dernier admet les deux leçons, comme de deux différens
 Dialectes, & cependant, rapporte les gloses de S. Isidore pour Dusios,
 lequel met Dusius, Dāmones il n'y a donc rien à changer en ce nom
 duquel nos Bénédictins n'ont trouvé aucunes diverses leçons dans les
 manuscrits. Les Romains, qui ont emprunté des Celtes plusieurs termes de
 Religion & de culte, ainsi que j'en ai marqué en plusieurs articles de ce
 Dictionnaire, auroient pu faire leur Thus, ris, pour Pus, de notre Teus,

fonte, et tout ce qui se dissipe et disparaît. on peut croire aussi que les Grecs ont formé leur ἐγώμα du verbe ἄγειν, élever, et que dans nos langues Romanes on donne à l'encens ce nom, pris de la Vulgate incensum, brûlé; comme si cette drogue n'étoit ainsi dite, qu'il étoit devenu fumée: l'autre mot Grec εὐψίμα, Parfum, viendroit bien de l'Hebreu עוֹפָן, thamaïn, être consumé, Deffuillie. Les Latins ont pareillement composé leur Suffumigare, et nous Parfumer, d'une préposition et de fumus; parceque la seule fumée du Parfum est inestimable. De même l'autre nom Hebreu מִזְבֵּחַ, signifie un holocauste, quod totum igne absumptum, Sursum ascenderet, et evanesceret, dit Baxter. les Juifs espagnols nomment ce sacrifice Alqacion, du verbe Alcaç, Hautesse, lever, ce que signifie à peu près l'Hebreu: Dans l'inscription de Chyndonax trouvée à Dijon, et représentée dans le second Tome. pag. 225. de l'antiquité par D. Bernard de Montfaucon, ne pourroit-on point lire אֵלֵינוּ, au lieu de אֵלֵינוּ, qui étoient dans l'idée, et selon les Superstitions des idolâtres les esprits gardiens des cendres des morts? Le changement est léger: et ce seroit notre Deus, et les Dusi de S. Augustin.

R. Le P. Moric omis ce mot, s'étant contenté de marquer seulement le verbe Feux, fondre. Le P. G. au mot esprit-folet, Lutin écrit Feux, pl. Feuxyou, et Buguel nos. ce dernier signifie littéralement Enfant de nuit. on en a parlé au mot Bughel: il met aussi aliàs Rabadd, qui m'est inconnu: il ajoute encore Esprits-folets nocturnes, Gobyline, pl. de Gobylin; jodouyne, pl. de jodouyn; et Masto-yun. ce dernier, qui signifie Maître-jean, n'est apparemment qu'une espèce de Sabiquet ou un terme de jargon appliqué pour le caprice au Lutin, comme de la fontaine ajoute au nom du Lapin le prénom de Jean; et ainsi de quelques autres animaux. cet abus est fréquent chez le P. G. sous son

Gobelin et son jodouyn ne sont guères usités dans ce pays. Et je n'en connois pas l'origine; je sçais seulement qu'il existe dans notre Canton quelque famille du nom de Gobelin; et que les franç. ont aussi employé autrefois le mot Gobelin au sens d'esprit-follet, mais je n'en sçais pas davantage quant à Teur, j'avois qu'il est d'un fréquent usage au sens de spectre, phantôme, l'esprit-follet, lutin, sans avoir égard à la distinction de Diurne ou de Nocturne que fait le P.^g. mais quoiqu'on les suppose animés, et que presque tous les êtres animés aient leurs pl. terminés en et, on préfère pour celui-ci de suivre la Règle générale, et l'on dit plus communément Teurion, des phantômes, &c. qu'on s' imagine avoit la faculté de se fondre, c'est-à-dire, de paroître, de Disparoître et de Reparoître à volonté, plutôt que de servir de Teur et, qui pourroit peut-être causer une Equivoque, et ne signifie que fondu, disparu, puisqu'il est le participe passé du verbe Teurir, fondre &c. au Surplus, je conviens avec D. S. que le Teur dont il s'agit ici est le même nom que celui de l'article précédent: j'adhère à ce qu'il dit de l'application qu'on en a faite au spectre, au phantôme, et en général à tout ce qui se dissipe; mais laissant à l'écart le Grec, l'Hebreu et l'Espagnol, je me bornerai seulement à faire quelques Remarques sur le mot Dusius, employé par S. Augustin et S. Isidore, et sans avoir égard aux différentes Leçons, où quelques sçavants ont prétendu avoit trois B. rasius, je tiens avec beaucoup d'autres sçavants pour Dusius, d'autant que les manuscrits compulsés par les Bénédictins le portent de même, je crois donc avec D. S. que ce Dusius n'est autre chose que le Celtique Teus latinisé par S. Augustin; je ne dissimulerai cependant pas que M. Cormet-De-Tours-D'Auvergne, qui tient aussi pour Dusius, donne à ce mot une origine différente; et je vois le Suisse parler ici: "Les Gaulois, suivant S. Augustin, reconnoissoient deux génies qui s'attachoient aux hommes dès l'instant de leur naissance, l'un blanc et favorable, l'autre noir et malfaisant. ils nommoient les génies malfaisans, Les Dus (Dusii) en françois, Les Noirs.

„Dusii Demones apud Gallos. (August. L. XI. c. 23. De civitate
 „dei) Isidore de Séville, dans son excellent traité des origines
 „anciennes, nomme ces démons Dusii pilosi, c'est-à-dire les noirs
 „velus. (Isid. orig. L. 7. Cap. ult.) Les Gaulois, suivant le même
 „auteur, avoient coutume de représenter le génie maléfaisant sous
 „la forme hideuse d'un Satyre. Les Bretons reconnoissent aussi
 „deux génies qui accompagnent l'homme dès sa naissance, et
 „qui influent particulièrement sur sa destinée; ils nommoient
 „anciennement le mauvais génie du oll, qui veut dire tout noir;
 „d'où nous avons fait depuis Dioll et par extension Diaoul; en
 „français, le Diable. Les Bretons, de même que les Gaulois,
 „représentent ce génie maléfaisant sous la figure d'un Satyre, sous
 „celle de Pan, avec un visage enflammé, des cornes sur la tête, et la
 „partie inférieure semblable à celle d'un bouc. Le mot Dus, dérivé
 „du Celtique Du (id est Niger) étoit en usage dans les îles Britanniques,
 „il y a environ deux siècles, pour parler du démon; de là l'ancienne
 „formule d'exécration des Bretons insulaires, The Duse Bave Free; que
 „le Génie noir puisse l'emporter! n. origin. Gauloises, p. 39. et suiv.

Cette Etymologie est assez Spécieuse; et j'avois quelle me Satisferoit, si
 l'auteur, s'étoit contenté de la rapporter à Diaoul, (Diable) que les Européens
 représentent noir; Et que les Nègres Représentent blanc; chaque Peuple
 voulant le faire d'une couleur différente de la Sienne, de peur de Lui
 ressembler:

Ainsi l'on vit du Nil les brûlés habitans
 Peindre les Anges noirs, comme les Démons blancs.

Regnard. Tom. 4. Epître 5. p. 214.

Il reste encore chez les Bretons beaucoup de traces des anciennes
 Superstitions payennes, que la Religion qu'ils professent aujourd'hui
 n'a pu déraciner entièrement, mais il y a aussi beaucoup d'exagération

Dans tout ce qu'on se plaît à leur attribuer sur ce point, celle est
 enbrâtes l'opinion qu'ils reconnoissent encore actuellement deux génies
 qui accompagnent l'homme dès sa naissance, et qui influent sur sa
 destinée; il est fort possible que les Bretons aient autrefois partagé
 cette opinion, non seulement avec les Gaulois, mais avec beaucoup d'autres
 peuples; puisqu'elle étoit assez généralement répandue chez les Payens, il
 n'en est plus de même à présent, et je puis certifier que je n'ai jamais
 connu personne qui en fût imbu quant à Du Oll; il est assez probable
 que depuis plusieurs siècles les Gaulois, dont les Bretons faisoient partie,
 avoient appliqué ce sobriquet, ou cette dénomination caractéristique à
 l'esprit malin, à l'esprit de ténèbres, en un mot au Diable, parcequ'ils se
 le figuroient tout noir. Lorsque ce sobriquet eut vieilli, ils le regarderent
 comme le vrai nom du Diable; et comme ils n'osent appeler les animaux
 nuisibles par leurs noms, dans la crainte que s'entendant appeller, ils
 ne viennent aussitôt leur causer quelque dommage, à plus forte raison
 n'osent-ils plus appeller le Diable, le plus maléfisant de tous les
 êtres, du nom de Du Oll, qu'ils lui avoient peut-être donné d'abord;
 ils jugerent du moins qu'il étoit à propos de le varier, pour éviter ce
 danger; en sorte que pour ne pas dire tout crûment Du Oll, tout noir,
 ou tout-à-fait Noir, dont le malin esprit auroit pu s'offenser et se
 venger subitement, ils le changèrent en Diaoul, dont les Grecs ont bien
 pu faire Diabolos, les Latins Diabolus, et les françois Diable. Ce qui
 appuie cette conjecture, c'est que par une suite de la même superstition,
 les Bretons d'aujourd'hui n'osent pas toujours appeller le Diable, Diaoul,
 qu'ils regardent comme le vrai nom du Diable, nom dont il est en
 effet en possession depuis des siècles, se contentent souvent de le
 désigner par ces mots: An hini Du, le Noir, ou celui qui est Noir, mots
 qui rappellent bien la couleur indiquée dans l'ancienne dénomination;

Mais Sans y ajouter Oll, qui en est le complément, et qui veut dire tout, Et
 tout-à-fait, il est donc permis de croire que Diaoul est une altération de
 Du-oll; mais une altération faite à dessein et avec préméditation, comme
 beaucoup d'autres. Ne voyons-nous pas de même quantité de gens
 mal-élevés, qui s'imaginant donner beaucoup d'énergie ou de relief à leurs
 discours, ne profèrent pas une phrase sans y mêler à tout propos, ou pour
 mieux dire hors de propos, le saint nom de Dieu; et cependant il en est
 plusieurs qui prétendent se disculper ou se garantir de tout reproche de
 profanation ou de blasphème par l'habitude où ils sont ordinairement de
 l'altérer de manière ou d'autre, en le joignant au mot sacré? Mais soit
 superstition ou préjugé, les Bretons ne sont pas les seuls qui altèrent
 ou qui changent absolument les noms qui leur déplaisent, ou qui leur
 semblent de mauvais augure, comme je lui fait voir au mot Caerwell, où
 j'ai rapporté quelques exemples de changements et d'altérations semblables,
 aux quels il me seroit facile d'ajouter beaucoup d'autres. Le changement de
 Du-oll en Diaoul ne me paroît donc pas impossible ni fort extraordinaire.
 Mais le mot Dusius, employé par S. Augustin, est-il aussi dérivé du
 celtique Du? il est vrai que Dusius contient le mot Du, Mais soit que
 les Gaulois appelloient de Diable Du-oll, Diaul ou Diaoul, selon les
 divers Dialectes, ils ne l'appelloient pas Du, tout court; et puisque Dusius
 étoit tiré du Gaulois, c'est dans le Gaulois, et ~~même~~ dans le sens Gaulois,
 et non dans le sens de S. Augustin qu'il en faut chercher l'origine. ce
 saint ne jugeoit pas d'après ses propres lumières que les Esprits pussent
 avoir un commerce charnel avec les femmes, mais tant de personnes de
 mérite adussent la vérité du fait qu'il lui sembloit qu'il y eut eu de la
 témérité à nier la possibilité de la chose; et cette possibilité une fois
 supposée, il avoit raison de dire que les Esprits capables de ces sales
 voluptés étoient des Démon; mais il est visible que son opinion ne
 portoit que sur une hypothèse, c'est-à-dire sur la possibilité d'un tel

commerce; D'un autre côté Si Dusius venoit de Duoll, Diaul ou Diaoul, (nom que Les Gaulois Donnoient à l'Esprit malin, et que Les Bretons lui Donnent encore) on pourroit dire aussi qu'il a bien changé sur sa route, puisqu'il a été tronqué de sa Syllabe finale, et qu'indépendamment de la terminaison latine en ius qu'on lui a prêtée, on l'a encore surchargé d'une Surnuméraire qui n'appartient point à l'original prétendu; au lieu qu'en le faisant venir de Deus (nom que Les Gaulois Donnoient à l'Esprit folet ou familier, au Latin, spectre ou phantôme, en un mot à tout ce qui paroit se dérober subitement à la vue, et que les Bretons désignent encore de la même façon) l'altération est presque insensible, et l'on n'y voit d'autre addition que la terminaison latine en ius. En vain objecteroit-on que le S initial de Deus ne se trouve pas dans Dusius, quand on sçait qu'en construction le S se change naturellement et fréquemment en D, d'après les règles prescrites pour les consonnes muables; ainsi quoique le S soit initial dans le mot Sat, Père, on dira toujours: Da Dat a ra ber amân, et non pas da Dat. Suivant les mêmes règles on dira également: fexiout a ra Atô berz en he Deus, ha couscoude he Deus a ra alies goab an exân, Pierre se fie toujours à son Esprit familier, et cependant son Esprit familier se moque souvent de lui: on voit que le mot Deus se trouve deux fois changé en Deus dans cet exemple, et ceût été pécher contre la règle que de parler autrement: d'après cela on doit concevoir sans peine que le monosyllabe Deus, changé en Deus, a pu se transformer sans violence en Dusius, dès qu'on a voulu le faire paroître sous une litée latine: au reste on a déjà vu que c'étoit l'opinion de D. L. et l'on va voir que c'étoit aussi celle de M. l'abbé Deric, qui du moins cette fois n'a pas été chercher son étymologie dans un Celtique.

inconnu, et dont les reflexions sur le passage de S. Augustin déjà mentionné m'ont paru très justes. Voici comme il s'en explique dans son introduction à l'Histoire Ecclesiastique de Bretagne, Tom. 1. p. 294. et suiv.

„ Ses Gaulois supposèrent encore l'existence d'une autre espèce de génies.
 „ ceux-ci prenoient une forme humaine, quand ils le jugeoient à propos.
 „ ils s'offroient à la vue des hommes, ou disparaissoient selon leur bon
 „ plaisir. on leur donnoit en Celtique le nom de Deus ou Pheux, qui veut
 „ dire, esprit follet. c'est de là qu'on les appella Dusii en Latin. Saint
 „ Augustin assure que tant de personnes lui ont attesté que ces esprits
 „ recherchoient le commerce des femmes, et les séduisoient, qu'il y avoit
 „ une espèce d'impudence à ne pas le croire. quelques multipliés qu'ayent
 „ été ces témoignages, examinés de près, ils ne doivent pas être d'un grand
 „ poids: il est très probable que ce qui a donné occasion de croire à ces
 „ génies, a pris son origine dans la plus vive des passions, qui dans tous
 „ les tems a cherché les moyens de s'excuser. Les Surtins sont encore
 „ connus du peuple. Les impressions subites et involontaires que donne
 „ le Cochemas, et dont on ne pouvoit trouver la cause au dedans de
 „ soi-même, fortifièrent l'idée que l'on avoit de ces Dusii: on s'imagina
 „ qu'ils venoient se coucher durant la nuit sur ceux qui dormoient à la
 „ renverse, et qu'ils étoient la cause de l'espèce de suffocation qu'on
 „ ressentoit. on leur attribua aussi toutes les illusions nocturnes qui
 „ arrivent dans les Songes. 77

à l'égard du Cochemas, voyez mes Remarques sur les Mots
 Hewsling; Maches ou Macherigi; Noustra, Noustie, &c.

TEW. Voyez Teu.

TEWAL. Voyez Teual.

TEWEL. Voyez Tevel.

TEWENN. Voyez Teven.

TEUT. ^{alias du L. G. simple, de la Teutates, Teutates, Teutons & Teut.}
 TEUTA, Tâter, Tâtinat, Tâtonner. Teuteroz, Tâtonnement. P. G.
 TEUTACH, la langue Teutonne. L. G.
 TEUTET, Les Teutons, Allemands. P. G. Voyez Teut.

TEWEL, Voyez Tevel ci devant.

1^o TEL. la Venne. Teth, Tette, Tetin de Vache, Chèvre, Brebis &c. pl. Tey ou Davies écrit Teth, Rumca, Rumis, Rumén, Mamma, ubes, Mastas, i Grâce Teth. Vide Diden. Diden, Sapilla, Rumca, Rumis, &c. il pourroit ajouter TETHOS. M. Roussel écrivoit Tey, et Teth, disant qu'il se prononce, en avançant un peu la langue entre les Dents: Et que Tey est pour Tey chuter, ou plus doucement Tey ver, Tette enflée ou Soufflée, c'est à dire pleine de lait, comme une vessie enflée l'est de vent, on forme de là, dit-il, le verbe Tey vera, ou Tey veri, Remplis la Tette de lait, à la lettre, Souffles ou lasser la Tette. Les mots francs. Tette, Tetin, Tettes, &c. viennent avec le Grec ci-dessus, du bruit que font les petits, en Tettant, ou demandant à Tetter.

R. Le Mo. a omis ce nom dans son petit Diction. Bret. franc. Et dans son petit Diction. franc. Bret. il s'est contenté de mettre Tetins d'une Bête, Tey ou, pl. de Tey dont il n'a dit mot. Le P. G. sur Pis et Tête des Vaches &c. écrit Tey, pl. Tey ou et Tey ou et pour les Venne. Teth, pl. Teth ou. Tetine, queq. Tey. Sur Pis, il marque Teth, comme s'il n'avoit dit autrefois, mais c'est le Teth des Gallois, puisque Davies le reconnoît au même sens; Et c'est en effet le même mot avec une prononciation différente suivant la diversité des Dialectes. ici nous disons aussi Tey, Tette, Tetin, &c. pl. Tey ou. Et de plus nous nous servons encore de Teyriad, pour exprimer le contenu des mammelles, pl. Teyriad ou de mot Tey, ainsi que son dérivé Teyriad, sont souvent répétés les jours de foire. au surplus voyez mes Remarques sur le mot Teyver, qui est en partie formé de Tey, quoique le Z de la première syllabe ne se prononce pas dans le composé; ce qui a peut-être été cause de l'erreur de D. P. qui lui donne une origine différente, et qui l'a écrit ci-devant Teyver; il auroit pu cependant éviter cette erreur, s'il avoit profité des lumières de M. Roussel, qui lui en avoit indiqué la véritable étymologie, comme on le voit sur cet. Tey.

2. TEL, ou Tes, prononcée en sifflant la finale, dit M. Roussel, signifie chaleur qui dispose certaines choses à la corruption et pourriture, telles que sont la chair et le poisson on le dit en basse-cornuaille de la chaleur d'homme et de bête, qui suent de fatigue. Teri, Echauffer. Teret, Echauffe, dispose à se corrompre, fatigué jusqu'à suer. Te chaud. Deuxies mot seulement Tes, Astus Solis. Te sag, Astu Solis fervens. Tesach, Lascivie. Notre Ter ne s'éloigne pas trop de Teus, fonte, effet de la chaleur, ce qui se corrompt, semble se fondre, et s'amollit. Et Tesman, ou Tadmam confirment cette pensée. Les Hebreux disent Moug, se liquéfier, se dissoudre; et Moug, se corrompre.

R. Le P. M. n'a point ce mot qui se dit au sens de corruption, Altération, Pourriture, soit en parlant de la chair ou du poisson, du papier, du bois, &c. en un mot de tout ce qui se gâte par l'humidité et par la chaleur, ou par une chaleur humide, en Lat. Corruptio, Depravatio, Vitium. Le P. G. ne l'a pas non plus; et cependant sur Corrompre, se Corrompre, se Gâter, Commences à pourrir, parlant de viandes ou de poissons cuits; se Gâter par dedans, parlant des arbres et des fruits; iques commences à pourrir, il se sert de Terca, verbe dérivé de Ter; et de Techa, verbe dérivé de Tetchu. En effet on ne peut se dissimuler qu'il n'y ait beaucoup d'affinité entre Ter, Altération, Corruption, &c. et Tech, vice, imperfection, mauvaise habitude. Entre Terca, Gâtes, Corrompre, en Lat. Adulterare, Corrumper, Depravare; et Techa, vicies, rendre défectueux. Il faut remarquer encore que ces mots ont pareille affinité avec Tach ou Tach, Tache, souillure; et Tacha, Tacher, souiller, &c. on dit ordinairement Teri, en parlant de se Gâter, se Corrompre, s'altérer, Devenir Gâte, Adulterari, Corrumpi, Depravari, c'est-à-dire, qu'on se sert de Terca dans la signification active; et de Teri dans la signification passive; ce qui ne doit pas paraître fort extraordinaire chez nous. Je consiens d'ailleurs avec D. N. que notre Ter a assez d'analogie avec Teus.

VI. Maison, Logis, Logement, de couvert. pl. *Ties, Ties*, et plus régulièrement *Tion*, mais plus rarement. Le *S. Mauvois* met les deux premiers; et le Nouveau Dict. porte *Ties*, des Maisons: on place *Ti*, après le nom de celui, ou ceux qui habitent la maison dont on parle. Par exemple *Belec-Ti*, Maison de Prêtre, Presbytère. *Abbat-Ti*, Maison d'Abbe, Abbatiale. *Manach-Ti*, Un Sean-Ti, Maison de Moine, Monastère. Davies écrit, et pareillement nos anciens, *Ty*, *Domus*, & des. *Sic Armor. pl. Tio: Tyaid, familia, plena domus.* (C'est l'équivalent de *maisonnée*, si on le disoit en bon françois.) *Ty was*, *familulus*, *Domesticus*. à *Ty*, Et *Gwas*, c'est-à-dire, Garçon de maison, *Domestique*. Les irlandais disent *Tegh*, Maison: ils prononçoient, ou écrivoient autrefois *Ty*, ainsi qu'il paroît par l'histoire Ecclésiastique de leur pays, où l'on voit *Ty David*, Maison de David, Eglise de *S. David*. En Hébreu **בית**, *Be* est un logement: mais je n'en fais pas descendre notre *Ti*, que je crois fait de *So*, *Tioct*, couverture de maison, dont on a formé *Tio* & *Ti*, Couvrir une maison: & se change en *E*, *eri*, ou *y*, et l'on peut écrire *Téi* voyez des dérivés ci-dessous.

R Le *S. M.* dans son petit Diction. françois. Bret. au mot Maison, écrit *Ti*, pl. *Ties*, pe. *Tier*. Maison de ville, *Ti Kes*. De maison en maison, à *Di e Ti*. Et dans son petit Diction. Bret. françois: il met pareillement *Ti*, pl. *Ties*, et puis quelques dérivés de *Ti*, dont il sera parlé dans les articles suivants. Le *S. G.* au mot Maison, écrit *Ty*, pl. *Tyer* & *Tyes*: il y a apparence que *Ties* ou *Tyes* est du Dialecte des Vennet, puisqu'il ne leur donne pas d'autre pl. une belle maison, un *Ty caër*, pl. *Tyer caër*. Maison principale d'une paroisse, d'un Canton, *Ty Meur*, An *Ty-Meur*. De là la Maison du *Ti-meur* près Carhaix. De là aussi, dit-il, Le Merdy, Maison Noble (Merdy, *Ty Mer* ou *Meur*. Cela n'est pas exact, car *Meur*, chez nous,

et chez Davies Mawr, signifie proprement Grand, Grande, ainsi
 l'un ou est Grande maison. Et Merdy est un ancien composé de Dy
 pour Dy, Maison et de Mer ou Mes, qui signifie Maître, Chef,
 Maire, et par conséquent un peu différent de Meur, il dit encore
 Petite maison, Dy bihan, pl. Dyer bihan. Grande Maison, Dy bras,
 pl. Dyer bras. Vieille Maison Dy cor, pl. Dyer cor. Méchante maison,
 qui menace ruine, Cor Dy, ut Char Dy, pl. Cor Dyer. Maison neuve,
 Dy nevez. Maison Mauda, où de l'ancien mange et couche Dy Annez,
 pl. Dyer Annez. (Annez veut dire Meuble.) Dy Pan (c'est à dire
 Maison de feu, où l'on fait le feu.) pl. Dyer Pan. Maison où l'on desise,
 et où l'on dresse le fil, An Dy Neud. Maison à buée, où on conte la lessive,
 et où on lave le fil, Candy, pl. Candyou, et Candyer (De Canna, laves,
 blanchis; et de Dy, maison; il est vrai que Candy est un ancien
 composé de Se Maison et de Cana, qui marque l'action de battre,
 d'où vient le verbe dérivé Cana, battre, dont on se sert aussi au
 sens de blanchir et de laver le fil, de la soie, de linge, par la
 raison que pour laver et blanchir, on fait un grand usage du battis;
 au reste, quoiqu'on dise communément Dye pour le pl. du simple
 Dy, je n'ai jamais entendu dire Candyes pour le pl. du composé
 Candy, mais toujours Condition. Maison à four, Dy four, Dy forn.
 Maison à Pan, où l'on pane le cuir, Dy Pan, pl. Dyer Pan.
 Maison de Terre ou d'Argile, ou de molles, Dy Douar, Dy Bry, Dy
 Mouda. Maison d'un Ladre ou Lepreux, séparée et éloignée
 des autres, Dy Ar Chlanvour. (Chlanvour, id est, dit-il, clain-voir.)
 je conviens que clain-voir est un homme malade de la Lepre,
 ou un Lepreux malade, mais je doute que clainvour ait la même
 origine; il pourroit bien être pour clainvour, homme malade en général,
 sans désigner l'espèce de maladie. Maison couverte d'Ardoises,

By Glas, pl. Byer Glas. (Le Subjectif Glas signifie Bleu, Bleue, Si Glas
 veut donc dire Maison bleue, dénomination tirée de la couleur des ardoises,
 qui sont bleuâtres.) Il met encore By Mean (Maison de Pierre, c'est-à-dire,
 couverte en pierres.) pl. Byer Mean. (nous disons Si Mean) Si Man,
 pl. Byer Man. (nous disons aussi Si Man) De là, dit-il, les Maisons
 Du Financier, & Du Mendicant. Cela est juste, mais le premier de ces deux
 noms est formé de deux mots placés de suite dans l'ordre naturel;
 au lieu que le second est composé, suivant l'ancienne méthode de
 deux mots dans l'ordre inverse. Maison couverte de Glé, By Soul,
 By plous, pl. Byer &c. Maison couverte de Génét, By Barlan (De là, dit-il,
 By balan, Maison noble.) Maison couverte de Roseaux, By Cass. (De là,
 dit-il encore, Byancors, Maison noble.) Dans la maison, en By, Elars en
 By. De la maison, eus an By. Les gens de la maison, Les Domestiques,
 Tud an By. An Dud eus an By. il est à la Maison, dans la maison.
 Et ma en By. il est à la maison, il n'est pas absent. Et ma ex que?
 il va à la maison, Monnet a Ra Dan By, ou Dier guar de maison
 en Maison, a dy e dy; a dy da Dyson dit aussi lieu. Doch Ann. C'est
 By d'égale, c'est-à-dire de l'une maison à l'autre. Le Diminutif de Si est
 Siig, petite maison ou Maisonnelle, pl. Sierigou. Le mot Si s'emploie
 aussi quelquefois au sens de famille, comme le franc. Maison. Le P. G.
 met encore Maison Dieu, Le Vo. Dieu, By Doue. La Maison du Dieu
 de Paris, By Doue Paris, sur quoi il fait l'observation suivante que
 je transcris ici sans y ajouter et sans en retrancher: (Le lieu qui
 s'appelle ainsi est un reste d'un ancien monument, ou une tour bâtie de
 pierres de taille, qui subsiste encore et se voit au milieu du grand chemin
 d'Alés, à une lieue et demie de Guemene, quand on y va de Carhaix; que
 la tradition porte avoir été bâtie du temps du paganisme, par un
 Gentilhomme du pays qui avoit été à Paris; pour y rendre recommandable
 à tous les passans, le Dieu, ou la Déesse Isis, qu'on adoroit à Paris; mais
 quelque chose qu'il en soit, cette tour s'appelle encore, By Doue Paris,

c'est à dire, Maison ou Temple du Dieu de Paris. Le mot *Si* signifie proprement Maison, Logis, Domicile, Habitation, Résidence, Demeure, & l'on s'en sert, en y joignant une préposition, avec le nom ou pronom convenables, lorsqu'il s'agit de traduire le Lat. *Apud* ou le français *chez*, qu'on tourne peu le mot Maison. Exempl. *Chez moi*, *En Si*, c'est à dire, dans ma maison; *Chez toi*, *En da Di*, (dans ta maison) *Chez lui*, *En he Di* (dans sa maison) *Chez mon père*, & *Si va Zed* (dans la maison de mon père) *Chez vos sœurs*, & *Si ho choaresed*, (dans la Maison de vos sœurs, &c.) Mais le même mot *Chez*, pris au sens figuré, se tourne tantôt par *Dans*, & se rend en Bret. par *Ebars*, & tantôt par le mot *Sarmi*, qui se rend en Bret. par *E lones*, ainsi *Si l. G.* a dit: *Chez les auteurs*, *Ebars an autored*: *Chez les Romains*, *E Soues Ar Romaned*. D. S. observe qu'on place *Si* après le nom de celui ou de ceux qui habitent la Maison dont on parle, ce qui a lieu en effet assez souvent, surtout quand il s'agit d'un nom collectif, ou d'une maison qui est censée contenir un grand nombre d'individus, comme *Abbatte*, *Abbaie*; *Manachtte*, *Monastère*; *Peniti*, *Maison de pénitence*; Mais selon le mot qui est joint à *Si*, celui-ci se change souvent en *Di*, comme dans *Candi*, *Buanderie ou maison à Buée*, pour *Cann-Si*; *Coultri*, *Colombes*, ou *maison de Colombes* pour *Coulm-Si*; *Secandi*, *Convent ou maison Religieuse*, pour *Sean-Si*; *Prioldi*, *Prieuré*, ou *maison du prieur* & de ses inférieurs, pour *Priolti*, &c. ce sont là des composés suivant l'ancienne méthode, mais on n'est pas toujours astreint à placer ainsi le mot *Si* après le nom de celui ou de ceux qui habitent la maison dont on parle, comme D. S. semble le faire entendre; & l'on dit fort bien *Si Ar Beleg* & *Si Ar Yelehican*, *Maison du Prêtre* & *Maison des Prêtres*, *Si Done* & *Si Ann Aubrou Douez*.

Maison Dieu. Ou Maison de Dieu, Et La Maison du Seigneur Dieu. Si
 Ar Roue, La Maison du Roi. Si Kar, Hôtel de ville ou Maison de
 ville, Si Ar Becourrienn, La Maison des Pauvres &c. Malgré La
 prédilection de D. B. pour l'hébreu, et quoiqu'il ait trouvé que dans cette
 langue The signifie un logement, il n'a cependant pas osé en faire
 descendre notre Si, mais il Le croit fait de Si, Toit, couverture de
 maison, dont on a formé Si et Sei, Couvrir une maison: je conviens que
 ces mots ont un très-grand rapport ensemble, mais comme Si n'est
 pas moins simple que Si, je ne vois pas la nécessité de l'en faire venir; Et
 je ne crois pas qu'on puisse se permettre d'écrire Sei pour Si, Maison,
 Demure, que M. Cornet La Tour D'Auvergne a trouvé au même sens
 dans l'Hébreu et dans l'Esse. Voyez Ses origines Gauloises p. 99. et 106.
 Passons maintenant aux dérivés de Si

VIAD ou Siat, Dérivé de Si, marque le contenu de la Maison en général,
 quelques Soient les objets qu'elle contient, hommes, femmes, Enfants, marchandises &c.
 Plein La maison, ou Maisonnée, comme le disent ceux qui tournent le Bret.
 en franc. Et pourquoi ne le dirait-on pas, puis qu'on dit bien une poche pour
 le contenu de la poche, une Poignée pour le contenu du Poing, &c. ainsi l'on dit
 un Siad Marchandises, plein La maison de marchandises, Mais on s'en
 sert communément pour désigner la totalité des personnes qui l'habitent, Et
 néanmoins on y ajoute presque toujours le mot Siad, gens ou personnes, ou
 quelque autre mot qui exprime l'état de ces personnes. un Siad Siad, une
 Maisonnée ou plein La maison de monde, un Siad Marched, plein La maison
 de filles; un Siad Bugalé, plein La maison d'Enfants. Le pl. de Siad ou Siat
 est Siadou ou Siadou de B. G. au mot Maison, met aussi plein La maison,
 Siad; Et son Maisonnée, terme populaire, il met encore Siad, pl. Siadou autrement
 all' Dud an Ty, ce qui veut dire sous Les gens de La maison de Siad des Gallois
 que Davies rend par familia plena domus, est donc le même que notre Siad.

TIBIDI est le nom qu'on donne aujourd'hui à une petite île située près du Golphe que forme la mer à l'embouchure de L'Arven ou de L'Aune ou Aone Rivière qui passe par Châteaulin et va se décharger dans la rade de Brest. S. Gwennolle et ses Religieux résidèrent pendant l'espace de trois ans dans cette île, avant de passer à Landevennec; Et comme leur occupation principale étoit de vaquer à la prière, ou plutôt que leur vie austère et pénitente n'étoit qu'une prière continuelle, on donna à l'île qu'ils habitoient le nom de Tibidi, formé de Ti, Maison et de Idi, Prier, c'est à dire Maison de prières, et c'est ainsi que l'interprètent aussi D. Sobineau dans sa vie des Saints de Bretagne p. 145. Et M. Deric dans son Histoire Ecclésiastique de Bretagne, Tom. 2. p. 251. Les anciens Legendaires qui ont écrit en latin la vie de S. Gwennolle disent que cette petite île s'appelloit auparavant Postegia, que M. Deric, à l'endroit déjà cité, dit être un mot composé de Post, impétueuse; et de Beg, Pointe; j'avoue que je ne connois point le mot Post en ce sens, mais il signifie près ou proche; ainsi Post, près; et Beg pour Beg, Pointe, Bec, voudroit dire près la Pointe, nom qui lui conviendrait peut-être mieux que celui de Pointe impétueuse: En effet les auteurs dont on a parlé ont bien observé que cette petite île étoit exposée à des vents impétueux, et des tempêtes fréquentes; mais je ne crois pas que personne se soit jamais avisé de dire que la Pointe qui en étoit voisine fut impétueuse: cette Epithète ne me paroît nullement applicable à ces sortes de pointes. au reste les Propres de Cornouaille et de Léon appellent l'île en question Phepegia; mais le peuple Bret. lui a conservé celui de Tibidi.

TIEC, Et TIOC, Père de famille. Les vieux Dictionnaires ont TIEC, Ménager. Le nouveau l'a de même. Et tous ont TIEGHET, Ménage, famille. Le pl. de TIEC est TIECHEN, que l'on prononce TICHEN. TIECAAT, ou TIECCHA, faire le ménage, Avoir soin de la maison, conduire la famille et tout ce qui lui appartient. TIEC est régulièrement le possessif de TI, Et signifie proprement celui qui est de la maison, ou à qui elle appartient, ou qui y loge.

R. Le S. M. dans son petit Diction. Bret-franç. écrit TIEC, Père de famille; TIECAAT, conduire une famille; TIEQUER, famille; Et dans son petit Diction. franç. Bret. aux mots famille, ménage et ménages, il met encore TIEQUER Et TIECAAT. Par le verbe ménager, TIECAAT, il entend conduire ou gouverner le ménage. Le S. G. Sur Maison, famille, ménage, écrit TIEQUER, pl. TIEQUERON, Et encore de même Sur Domestique, qui comprend tout ce qui dépend de la maison, comme la femme, les enfants, les Serviteurs Et servantes sous un même chef de famille; c'est-à-dire que les meubles tout cela est compris dans le nom collectif de TIEGHET fait du possessif TIEG, Père de famille, chef de maison, Ménager, qui gouverne le ménage. Le pl. de TIEGHET est TIEGHETON Et TIEGHETION; Mais TIEG considéré seul est un adjectif, comme le sont tous les possessifs; Et tant qu'on les envisage sous cette forme, ils sont de tout nombre Et de tout genre. Il y en a cependant beaucoup qu'on est libre de prendre substantivement, et alors on leur donne le nombre Et le genre comme à des vrais Substantifs. C'est presque toujours sous cette dernière forme qu'on emploie le mot TIEG; aussi le S. G. qui écrit ce mot TIECQ, Père de famille, Ménager, n'a pas manqué d'y ajouter le pl. TIEYEN, Et TIEQUED. ce dernier n'est guères usité, Et dans nos quartiers on n'emploie au pl. que TICHEN, qui se prononce sans aspiration. Le même S. G. Sur Ménagère, celle qui conduit le ménage, écrit TIEQUER, pl. TIEQUED. Ce TIEQUER ou TIEGHES est donc le sing. féminin.

que l'on donne à Tice, d'où se tire le verbe Ticeat, Ménages, Conduire, Administrer, Gouverner de ménage, de maison; la famille. Le primitif Ti; Maison est donc la Racine commune d'où sont sortis Tiad, Maisonnée, Tieg, Propriétaire, Possesseur ou Chef de maison, Ticeat, Gouverner, ou Conduire la maison; Tieghez, famille, Domestiques, Meubles, Ménage; En un mot tout ce qui appartient à la maison. D. P. à la suite du mot Antes, moitié, Demi, demie, avoit déjà marqué Antes Tieghez, Epoux, Epouse, observant que ce composé exprime moitié de famille ou de ménage, et que c'est le nom gracieux que se donnent mutuellement le mari et la femme. Les francs se donnent aussi quelquefois un nom analogue ou équivalent, mais beaucoup plus bref. c'est ma moitié; Ma chère moitié; il faut observer cependant que cette manière de s'exprimer n'est pas du bon ton, surtout depuis que le chevalier De Caillly ou D'Accilly l'a tournée en ridicule par cette Epigramme:

quand Jean, si rempli d'amitié,
nomme sa femme sa moitié,
je trouve qu'il a bonne grace;
car si, dès qu'il est endormi,
un autre succède à sa place,
elle n'est à lui qu'à demi.

Tieg peut se rendre en Lat. par Titus familiaris, ou par Rex familiaris Administrator.

TIECAAT, Tenir ménage &c. Domum familiam, vel Rem familiarum Administrare. Voyez Tieg ou Tice ci-dessus.

TIEGHEZ, Ménage, famille, meubles; et en général tout ce qui appartient à la maison, Domus, familia, Res familiaris et Domestica, vel Domestica Suppellex. Voyez le même Tice ci-dessus.

TIEBN n'est plus en usage. D. Alexis Sobineau, Auteur de la nouvelle Histoire de Bretagne, a donné un glossaire à la fin, où il explique Tiern, par Prince, et Maetiern, par fils de Prince. ce Mac est en irlandais fils. Et anciennement en notre Breton voyez Mac cédent. Davies mes Teyrn, Rex, Tyrannus. Teyrnaudd, Regius. Teyrnas, Regnum. Teyrnabu, Regnare, imperare. Teyrnwialen, sceptrum, c'est verge de Roi; il y a grande apparence que ce nom est le raccourci du latin ou grec Tyrannus, qui étoit moins odieux dans les premiers tems que dans la suite. Les noms de deux petites villes et Ports de mer, Scauois Audierne et Landerneau, dite en Bret. Landern, sont, si j'en me trompe, composés, le premier d'Aut, Crève, Rivage, ou Côte, et de ce Tiern, et l'autre de Lan, Territoire, et du même Tiern, ou TERN. Mais Dernau est pour Ternau, pluriel. Les irlandais disent Tiernigh, Seigneur. on voit au Chap. 1. de Daniel, v. 3. Tyranni, pour Principes, ainsi qu'il est corrigé à la marge de la Bible de Robert Etienne.

R Le P. M. n'a point connu ce mot et n'en a fait aucune mention. Le P. G. au mot Prince, qui est souverain sur les terres, écrit Prin, pl. Princed; aliàs Tyern, pl. Tyerned. au mot Roi, Rove, &c. il marque aliàs Breun, Breunyn, et Teyrn, qu'il écrit cette fois à la mode de Davies, duquel il est probable qu'il a emprunté ces aliàs, aussi bien que Teyrnas, qu'il a marqué sur Roïaume, et Teyrnabu sur Regner. il paroit que Tiern étoit très-anciennement un titre qui désignoit la qualité de Roi ou de Prince souverain, qu'il en étoit l'équivalent ou le synonyme; et que c'étoit pour cette raison qu'on l'accoloit souvent aux autres noms de ceux qui étoient de Race Royale. Tel étoit entre autres S. Gunthiern, l'un des Rois Bretons de Cambrie, qui par un mouvement de piété, quitta la couronne et son païs, pour embrasser la vie d'Anachorète dans l'une des

plus affreuses Solitudes de la Bretagne Amovique Voyez la Vie des Saints de Bretagne par D. Sobincau, p. 49. M. l'Abbe Deric en parle aussi dans le 2^e Jour de Son Hist. Ecclesiastique de Bret. Tome 2. à la page 272 duquel on vit la note suivante: „ le Nom de Guthiern tire Son origine de Gwen, „ Extraction, Race; et de Piern Prince souverain De là on a formé Macliern „ Si connu en Armorique qui veut dire fils de Prince: Mac fils. à cette „ occasion nous remarquerons que Vanderncau, chef lieu de la Baronie de „ Léon prend Son Etymologie dans le mot Van, Territoire; Et dans celui „ de Piern Prince Nous observerons en même tems qu'Andiern vient d'And „ côte Bord de la mer, et de Piern; ce qui se rend par: Côte du Prince; „ il semble que M. Deric ait pris ces Etymologies de l'Article Piern de M. „ mais elles ne sont pas plus mauvaises pour celui il y auroit cependant une „ difficulté pour ce qui concerne l'Etymologie du nom de Vanderncau; car: „ le B. G. mes Vanderncau; qu'on écrivoit, dit-il, Sandt-Pernoc, petite ville „ sur la Rivière d'Elorn, à quatre lieues de Brest, qu'il rend en Breton „ par Vanderne et Van-Pernecq. Et D. Sobincau, dans le Catalogue des Saints „ inconnus, qu'il a mis à la tête de Sa vie des Saints de Bretagne, parle ainsi de „ S. Pernoc: S. Pernoc Evêque et Confesseur. L'ancien Brésiaire de Léon, qui „ marque au 16. de juillet la fête de S. Penenan, ou Pindor Evêque, avec office „ de neuf leçons, marque au 11. d'octobre une simple mémoire de S. Pernoc „ Evêque et Confesseur. c'est, dit-il, ce qui nous empêche de les confondre „ ensemble, quoique le nom de Vanderncau, ou Vanderncau, ville qu'on croit „ qui est Penenan pour patron, approche plus de Pernoc, que de Pindor ou „ Penenan. Les Lecteurs en porteront tel jugement qu'il leur plaira au surplus „ soit que la ville de Vanderncau ait tiré son nom de Piern ou Torn; de Pernoc; „ Pernecq ou Pernog, cela s'enient à peu près au même, puisque Piern ou Peyrn „ signifioit Roi ou Prince souverain, et que Pernecq ou Pernog en est le „ possessif et signifioit par conséquent ce qui concernoit le Prince: d'ailleurs il y a

tout lieu de penser que les villes d'Audierne et de Landerneau avoient été
 assignées en partage ou appanage à des Princes de la première Dynastie des
 Rois de Bretagne, ce qui suffiroit pour justifier leurs noms, composés
 en partie de Tiern ou Teyrn. Landerneau avoit passé par Succession
 dans l'ancienne Maison de Léon, et étoit le chef-lieu de cette Principauté,
 transportée par alliance dans l'illustre maison de Rohan, qui se glorifie
 aussi de tirer son origine de la souche de nos anciens Rois et dont un
 des Rejettons porte encore aujourd'hui le titre de Prince de Léon.
 quoiqu'il en soit on voit que dans le 7^e siècle même, les Princes du Sang
 Royal de Bretagne s'honoroient du titre de Mactiern: on voit même
 qu'ils conservoient ce titre, lorsqu'ils entroient dans les ordres Sacrés,
 comme les Princes de la famille Royale d'Espagne, qui entrent dans les
 mêmes ordres, conservent celui d'Infant. En effet, dans une Donation faite en
 faveur des Religieux de Redon, on donne à Emar, Evêque d'Aler, la
 qualité de Mactiern. Voyez l'Hist. Ecclésiast. de Bretagne de M. Deric. T. 3. p. 218.
 jorandhin qui avoit porté le titre de Roi se contenta dans la suite de celui
 de Mactiern, et le conserva encore après s'être fait moine dans l'Abbaye de
 Redon, car, comme l'observe M. Deric, c'étoit probablement lui qui avoit
 quitté le Trône de Bretagne où son Sang et son Mérite l'avoient placé.
 voyez le même Tome p. 147. et 252. Ratulsi, qui avoit fait présent à S. Convoion
 du fonds sur lequel il bâtit cette célèbre Abbaye, s'y fit aussi moine dans la suite
 et y présenta son fils Libes, et y annexa une partie de ses terres, ce Seigneur
 étoit Mactiern ou fils de Prince. Voyez le même Tome p. 190. et 250. Alfred
 Mactiern et plusieurs autres Seigneurs firent des largesses à la même
 communauté, même Tome p. 150. Dans une note au bas de la page 286 du même
 volume M. Deric observa que ceux qui descendoient de la famille Royale de
 Bretagne, avoient grand soin de porter des noms qui lui étoient propres; du moins,
 ils prenoient la qualité de Mactiern ou de fils de Prince; et l'on ne peut
 douter que Tiern ne fût l'équivalent de Teyrn, c'est-à-dire Roi ou Prince,

Puisque cette qualité se trouve exprimée en Latin par Tyrannus dans l'acte de Donation que Rutili, dont on a déjà parlé, fit à sa Conversion cet acte commence ainsi, Actum sit omnibus audientibus qualiter venit Conversionem ad Rutili Tyrannum, deprecans eum se Dentem Secus fontem, in loco nuncupato Suisfau, ut ei locum congruum ad opus dei exercendum largiri dignaretur; quod effectus, id est, donavit ei ipsum locum Roton vocatum, quem postulabat, in Eleemysia pro anima sua et pro hereditate in regno dei, voyez le reste dans l'adite Hist. Ecclesiast. de Doric, Tomes p. 196 et 197.

D. B. n'Écoulant que ses préventions, et voulant découvrir l'origine des mots Bretois dans les Langues étrangères trouve fort apparent que ce nom est le raccourci du Lat. ou du Gr. Tyrannus, qui étoit, dit-il, moins odieux dans les premiers tems que dans la suite. c'est cette prévention qui lui a tellement fasciné les yeux qu'elle lui a fait méconnoître la véritable étymologie de Tiarn, Tiern ou Teirn (suivant la diversité des Dialectes) qui est réellement un mot contracté, ou raccourci, comme le dit D. B. non du Lat. ou Gr. Tyrannus, mais du Celtique Tir-Rann ou Tir-Renn, qui partage la terre; ce composé étant formé, suivant l'ancienne méthode, c'est-à-dire, dans l'ordre inverse, du mot Tir, qui signifie terre; et de Rann ou Renn, qui comme nom veut dire Division, partage; et comme verbe à la 2^e personne du Sing. de l'impératif Divise, partage; à la 3^e personne du Sing. du présent de l'indicatif, il ou elle divise, il ou elle partage. Le Nom de Tir-Rann ou Tir-Renn, et par contraction Tiarn ou Tiern, appliqué à un homme, signifioit donc: il partage la terre ou qui partage la terre; Et c'étoit peut-être la première, ou du moins l'une des principales fonctions du Souverain que de partager les terres entre ses Sujets. Ce n'est donc pas assez de dire que ce Nom étoit moins odieux dans les premiers tems; car bien loin d'être odieux, il étoit honorable: ce fut sans doute ce qui engagea les princes Bretons, qui en connoissoient mieux la vraie signification, à se faire honneur.

Des titres de *Piern* & de *Macliern*, qu'ils conservèrent beaucoup plus tard que les autres Princes de l'Europe ne conservèrent celui de *Tirann*, dont *Piern* ou *Piern* étoit une abréviation: il y a tout lieu de croire que les cruautés & les vexations exercées par de mauvais Princes ont rendu dans la suite le titre de *Tirann* si odieux, que les autres peuples, qui avoient oublié la Langue Celtique, en pervertirent le Sens primitif, & n'y attachèrent plus que des idées Sinistres; mais il n'en étoit pas de même dans le principe, & l'on en sera bientôt convaincu, pour peu qu'on fasse attention aux preuves que je donnerai au soutien de ma proposition, à la suite des détails préliminaires où je vais entrer.

Pandis que les hommes vécutent isolés dans les bois: Pandis qu'ils furent dans cet état de Barbarie, ou si l'on veut dans l'état de pure nature, l'égalité étoit parfaite: on ne connoissoit ni Propriété, ni Loi, ni Roi: c'est ce temps qu'il a plu aux Poètes de désigner sous le nom de *Siecle d'Or*:

*Aurea prima nata est aetas, qua, s'indice nullo,
Sponte sua, sine lege fidem, rectumque colebat. &c.*

Ovid. Metam. lib. 1. p. 3.

*Ante juvem nulli subigebant arva coloni
nec signare quidem eunt partiri limite campum
fas erat, &c. Virgil. Georgic. lib. 1. p. 144.*

Mais dès que les mortels se réunirent; dès que la société se forma, il fallut s'occuper des Subsistances: on adopta l'Agriculture, comme le moyen le plus efficace pour s'en procurer: on sentit d'abord que le partage des terres, la fixation des limites, la distinction des propriétés étoient indispensables pour encourager l'Agriculture, pour en hâter les progrès, & pour la faire fleurir: on convint de choisir un Magistrat Suprême à la décision duquel on s'en remettroit pour ce qui concernoit ces opérations: on créa

un pouvoir Exécutif, Législatif & Judiciaire, que l'on désigna sous des noms différents, à raison de ses attributions diverses, en sorte qu'on l'appella tantôt Rœus, Rœs, Roi, Rex, c'est à dire, qui gouverne, qui Régit, qui Règle, qui Dirige; tantôt Tir-rann, Tir-rann, Tirran, Tyrannos, Tyrannus, c'est à dire, qui partage, qui Dirige, ou qui fait le partage, les Lots; la Division, la Répartition ou la Distribution des terres, si l'Établissement de la Société, de l'Agriculture, du Partage des terres, si l'origine des loix qui en résulterent, afin de Règler le droit de Propriété, ne paroissent à des esprits inattentifs qu'une hypothèse spécieuse; il me suffiroit peut-être de les renvoyer à l'auteur célèbre de l'ami des hommes, & je les engagerois à méditer le passage suivant du 1^{er} chapitre p. li où il dit que „les loix concernant le partage des biens ont dû être les premières de toutes, & les plus indispensables. „on en trouve en effet la trace dans toutes les Sociétés présentes & passées, „même les plus informes. Dans les Sociétés errantes, comme les hordes de Pastores, les camps d'Indiens &c. qui transmigrent avec leurs familles & leurs bestiaux; le chef qui les conduit règle les limites de chacun autour du camp. Les conquérants partagerent le territoire de leur conquête, „les fondateurs celui de leur ville. En un mot le partage des biens est la première loi de la Société, & le tronc pour ainsi dire de toutes les autres loix.

Cette opinion que les loix sont nées de l'Agriculture est conforme à celle des anciens; car après avoir attribué à Cérés l'invention de l'Agriculture, ils ne manquèrent pas d'attribuer à la même Déesse l'invention des loix; c'est pour quoi ils lui donnèrent l'Épithète ou le surnom de Législatrice.

Prima Ceres ferro mortales vertere terram
instituit &c. Virgile Georgic. Lib. I. p. 147.

Prima Ceres unco glebas dimovit aratro:

Prima dedit fruges, alimenta que milia terris.

Prima dedit leges, &c.

Note de Fontanelle Sur ces vers:

Les anciens en donnant à Cérés le titre de législatrice, entendoient que l'Agriculture, en introduisant l'idée de Propriété, jette le fondement des loix. En effet, l'esprit d'émigration, qui caractérise les nations Sauvages, prévient chez elles les progrès de l'Espèce. Le Tartare, monté Sur Son cheval, et transportant Sa tente d'un lieu dans un autre, est à présent le même que l'histoire nous la représente dans les premiers temps. L'homme doit prendre racine, si l'on peut s'exprimer ainsi, avant qu'il puisse se civiliser. La police ne prend Son cours qu'après que les possessions des terres sont réglées, ainsi que celles des troupeaux et des habitages. quand cette révolution est arrivée, de nouveaux desirs naissent, les passions humaines trouvent des objets, les facultés se développent, l'homme commence pour ainsi dire Sa carrière: on a eu raison de le dire; c'est la Charrue qui a civilisé le monde.

Traduction d'Oside. Pom. I. p. 184.

Virgile donne aussi à Cérés l'Épithète de législatrice:

Maclant lectas de more bidentes

Legifera Cereæ &c.
Virgile. Æneid. Lib. 4. p. 796.

Et voici l'observation de Servius Sur cet endroit: Leges enim ipsa indicitius invenisse; nam et sacra ipsius Despopôgia (Thesmophoria) vocantur. Sed hoc ideo fingitur, quia ante inventum frumentum à Cereæ, passim

„homines sine lege vagabantur, quae feritas interrupta est invento usum frumentorum,
 „postquam ex agrorum Divisione nata sunt iurae”

L'Agriculture, la Législation & la Propriété se tiennent donc comme par la main, et remontent à la même époque, or comme toute Législation suppose un législateur, chaque Société doit reconnaître la Suprématie d'un chef, auquel on conféra le pouvoir de faire des Loix, avec l'autorité nécessaire pour les faire observer. Tant qu'on ne considéra le législateur que comme un magistrat suprême, chargé de faire le partage & la Distribution des terres, de Régler & de juger définitivement tout ce qui concernoit ce partage, on ne pouvoit lui donner un nom plus analogue à ses fonctions que celui de *Pis-Rann*, (qui partage la terre.) L'Énergie de ce nom, considéré sous ce point de vue, & dans son sens primitif, étoit propre à rappeler au Souverain ses obligations & ses Prérogatives, ses devoirs & ses droits, ou si l'on veut son attribution principale: c'est ce qu'un bon Roi n'oublioit jamais, qu'il ne soit permis de citer à cette occasion une circonstance remarquable de la vie d'Ériague: une peste cruelle avoit désolé ses États, il obtint de nouveaux Colons pour remplacer ceux que la Mort avoit enlevés; & après, en avoir rendu grâces à Jupiter, son premier soin fut de procéder au partage & à la distribution des maisons de ville & des campagnes qui se trouvoient désertes & abandonnées, & les peupla de ces nouveaux Sujets:

*vota jovi Solvo, populisque recentibus urbem
 Partior, et vacuos priscais cultoribus agros.*
 ovid. *metam.* Lib. 7. p. 118.

on a souvent donné le même titre de *Pis-Rann* aux conquérants, aux fondateurs des Empires ou des colonies nouvelles, aux Princes Souverains, parceque tous se piquoient de remplir l'honorable fonction de faire un partage équitable des terres & de les distribuer

326.

à leurs Soldats, à leurs Sujets, ou à la jeunesse qui les Suivoit pour
 peuples de nouvelles contrées ainsi bien loin que le titre de Tyrann
 fut un titre odieux, c'étoit un titre d'honneur, aussi Noble, aussi glorieux
 aussi respectable que le titre de Roi, puisqu'on se Servoit indifféremment
 de l'un et de l'autre en parlant des Souverains. ceci n'est point un
 Paradoxe ni un écart de mon imagination: j'ai plusieurs auteurs graves
 pour garants de ce que j'avance, et entr'autres le Docte Servius, qui
 dans son commentaire sur ce vers de Virgile: *Aeneid. lib. 4. p. 536.*

De propter Libyca gentes, Numadumque Tyranni, &
 S'explique ainsi d'une manière très-positive: *Nil intererat apud Majores*
inter Regem et Tyrannum; et pour confirmer son assertion, il
 cite encore cet autre vers du même auteur:

Pars mihi pacis erit dextram teligisse Tyranni.
 c'est le Roi Lartius qui parle d'Anée, qu'il traite d'égal à égal,
 auquel il donne ici le titre de Tyran, comme un titre d'honneur
 équivalent à celui de Roi, dont il le qualifie également dans le vers
 suivant:

Vo. contra Regi mecum nunc mandata referre
Virg. Aeneid. lib. 7. p. 1176.

Ovide donne aussi le titre de Tyran à Ceyx, Roi de Thessalie,
 qu'il nous dépeint comme un Prince très-doux et très-pacifique:

Copia cum facta est advenit tecta Tyranni; &
Ovid. Metam. lib. 11. p. 175.

il donne encore le même titre de Tyran à Neptune:

Convocat hic omnes, qui postquam tecta Tyranni
intravere sui, & *idem Metam. lib. 1. p. 6.*

Neptune n'étoit pas assurément d'un caractère aussi doux que Ceyx ;
 Mais on a pu les considérer sous un autre rapport qui leur étoit
 commun, En ce que Ceyx, par un droit inhérent à son titre, pouvoit
 faire le partage et la distribution des terres dans les pays soumis à
 sa domination ; Et que Neptune, qui auroit dû se contenter de
 l'empire des eaux, usurpa le même droit, s'arrogea le même pouvoir
 sur les terres d'autrui, et en abusa souvent avec une violence outrée ;
 c'est peut-être là la cause pour laquelle on a donné dans la suite une
 acception odieuse au titre de Tyran, qu'on n'applique plus aujourd'hui
 qu'aux princes injustes, cruels et méchants, qui se sont rendus les
 imitateurs de ses excès. Mais si nous quittons la figure pour la réalité,
 on n'en sera que plus convaincu de l'exactitude de l'étymologie que je
 propose ; En effet tout le monde sçait que Neptune n'est autre chose qu'un
 personnage allégorique, ou la Mer personnifiée ; on sçait également qu'elle
 divise et partage la terre par une multitude de bras et de détroits qui y
 pénètrent à une profondeur plus ou moins considérable ; quelquefois, par la
 violence et l'impétuosité de ses vagues, elle détache du continent des portions
 assez importantes dont elle forme des îles ; c'est ainsi que la Grande-Bretagne
 qui tenoit anciennement au territoire des Gaulois en fut tout-à-fait séparée :

Et penitus toto divisos orbe Britannos.

Virgile Bucol. Eclog. 1. p. 9.

En 1751. M. Desmarest, dans une Dissertation sur la jonction de l'Angleterre
 à la France, a prouvé que cette île joignoit autrefois Calais par une langue
 de terre. L'Académie d'Amiens avoit proposé un prix à celui qui
 résoudroit d'une manière satisfaisante la question de sçavoir si la
 Grande-Bretagne avoit fait originairement partie du Continent des Gaulois.

feu M. De Kersauson- vieux châtel, ou Kersauson-Kersausen, Gentilhomme
 Haut-Breton, soutint également l'affirmative dans une Dissertation
 Latine, qu'il envoya aussi en concours. L'une des preuves qu'il y faisoit
 valoir, étoit que le canal que l'on connoît aujourd'hui sous le nom de La
 Manche, s'appelloit anciennement en langue Celtique *Mor Tir-Remn*,
 Nom composé de *Mor*, Mer, de *Tir*, Terre et de *Remn*, variation de *Rann*,
 Division, Partage; ce qui signifie Mer qui divise ou qui partage la terre,
Mare quod Dividit, vel *Partit* terram: il observoit que les Romains lui
 conservèrent quelque temps le même nom, se contentant d'y ajouter une
 terminaison Latine pour l'ajuster à leur Langue, et qu'en conséquence ils
 l'appellèrent *Mare Pyrennum* ou *Pyrrhenum*. M. Doric dans une note de
 sa pag. 237 du 1.^{er} Tome de son Histoire Ecclesiastique de Bretagne, reconnoît
 pareillement cette dénomination: Nous sçavons, dit-il, dans la quatrième vie
 de S. Patrice, que La Manche, qu'il passa avec son père, Calphurnius, pour
 se rendre dans notre Armorique, portoit le nom de Mer de Pyrhene; il
 auroit peut être mieux dit, Si l'on avoit rendu simplement le Latin *Mare*
Pyrrhenum, pas Mer Pyrhene, sans y joindre l'article De; mais l'origine
 qu'il donne à ce nom est peu vraisemblable: il prétend que ce dernier mot, qui,
 suivant lui, est tiré du Juivesque, signifie ceux qui habitoient les bords de cette
 mer demouroient dans des Tours. à quel propos les Gaulois auroient-ils
 emprunté un mot Juivesque pour imposer un nom à une Mer qui baignoit
 une portion si considérable de leurs côtes, et combien de Centaines ou de
 milliers de Tours n'eût-il pas fallu construire, si une population aussi
 nombreuse devoit demeurer dans des Tours? une très-grande partie de la
 Mer qui baigne les côtes d'Italie portoit le même nom de Mer Pyrhene?
 Etoit-ce encore un mot Juivesque, et les habitants de cette vaste étendue

de côtes Se logeoient-ils dans des Tours, comme des pigeons dans leurs colombiers. un pareil système ne mérite pas une réfutation sérieuse. Les mêmes causes auroient produit les mêmes effets, il est naturel de penser qu'on a bien pu donner le même nom aux deux Mers dont il s'agit, puisque toutes deux ont joué le même rôle je veux parler de la Mer D'Étrurie Et de la Mer de Bretagne, autrement la Mer de Toscane et la Manche. C'étoit une opinion commune, chez les Romains, que la Sicile, qui se trouve, depuis un grand nombre de siècles, séparée du continent de l'Italie, par un détroit qu'on appelle aujourd'hui le Phare de Messine, y étoit autrefois contigue. Virgile en parle ainsi dans les vers suivants: *Æneid. lib. 3. Et Comment. p. 741. et sequent.*

*Hæc loca, si quondam, et vastâ convulsa ruina
 (tantum ævi longinqua valet mutare velut) ^{læ}
 Dissiluisse ferunt, cum protinus utraque tellus
 una foret, venit medio si Sontus, et undis
 hesperium siculo latius abscidit, Arvaque et urbes
 Littore deductas angusto interluit æstus.*

Claudien, qui étoit originaire de Sicile, n'a eu garde d'oublier un événement si intéressant pour son pays; aussi en parle-t-il avec plus d'assurance que Virgile:

*Sicania quondam
 Italia pars magna fuit; sed Sontus et æstus
 Mutaverat situm, rupit confinia Neræus
 victor et abscissos interluit æquore montes.*

Cambden, suivant certains Anglois, trouveoit lant de rapports entre

la Situation de l'Angleterre à l'égard de la France, et celle de la Sicile à l'égard de l'Italie, qu'il crut pouvoir faire à son païs l'application des vers de Claudien, en substituant le nom Britannia à celui de Siconia, et celui de Gallorum à celui d'Italia.

on ne peut pas douter que la mer qui baigne les côtes de Sicile ne fit partie de la mer Tyrrhène, puisque Virgile la comprend sous cette dénomination générale, car à peine les Troyens avoient-ils perdu la Sicile de vue.

vis à conspectu siculae telluris in altum
vela dabant Latii, &c. *Aneid. lib. 1. p. 386.*

Lorsque Junon dit à Éole:

gens inimica mihi Tyrrhenum navigat aquor.
ibidem p. 394

Celle qui baigne les côtes de la Campanie faisoit également partie de la même mer, puisqu'elle s'étendoit au moins depuis l'Etrurie jusqu'en Sicile:

Tyrrhenusque fretis immittitur aditus Averni.
Virgil. Georgic. lib. 2. p. 223.

stant sole Tyrrheno classes, &c.
idem Aneid. lib. 6. p. 1097.

Ainsi le même nom de Tyrrann ou Tyrrhen, Mare Tyrrhenum a pu être donné à l'une et à l'autre de ces deux Mers, c'est-à-dire, à la Mer d'Etrurie et à la manche, puisqu'elles ont produit respectivement les mêmes effets, et que c'est par leur violence, que les îles, dont elles sont voisines, ont été totalement séparées du Continent. La même Étymologie pourroit peut-être convenir également, du moins en partie, à la Mer Méditerranée, qui auroit pu être formée de Medi, Couper; de Ter, qui veut dire, Terre; et du même Rhann ou Rann, Division, Partage, Part, partie, Portion. Si ce

composé avoit été immédiatement formé du latin *Medius* & *Terra* qui
 viennent eux-mêmes de *Medi* & de *Tes* on eut dit *Mare Mediterraneum*
 ou *Mediterranum*, puisque les seuls adjectifs dérivés de *Terra* sont *Terrestris*,
Terreus & *Terrenus*. Cette Etymologie conviendrait assez au système de
 quelques historiens et de quelques Philosophes, tels que Colonne, Bailly
 & autres, qui ont avancé que la Mer Méditerranée fut autrefois une
 terre habitée, & que l'Océan qui étoit retenu par le terrain qui joignoit
 l'Espagne à l'Afrique, aiant rompu cette digue, passa par cet endroit
 autrefois nommé Les Colonnes d'Hercule, & à présent le Détroit de
 Gibraltar; qu'il inonda tout ce grand trajet de terres plus basses qui
 s'étendoient jusqu'en Asie, & forma la mer Méditerranée; il ne
 seroit pas étonnant que la Mer Tyrrhène & la mer Méditerranée,
 dont elle fait partie, puisque leurs eaux se confondent, eussent de
 si grands rapports ensemble. Voyez le Traité de l'opinion T. 4. p. 349.
 un nom aussi expressif que *Tyr-Rann*, *Tyr-Renn*, ou *Tyr-Rann* sembleroit
 devoit éterniser la mémoire des grands Evénements dont il étoit question;
 mais Dieu Seul est immuable; & les Langues ne sont pas plus à l'abri que
 les peuples qui les parlent & les païs qu'ils habitent des changements
 opérés par les révolutions successives qui les confondent & qui les
 rendent méconnoissables. on pourroit peut-être trouver fort singulier que,
 du même composé Celtique, je veuille tirer le Grec ou Latin *Tyrannos* ou
Tyrannus, le Lat. *Tyrhennus*, & *Mediterraneus*, ainsi que le françois *Tyran*,
Méditerranée &c. avec tous leurs dérivés quel qu'acceptation qu'on donne à
 l'un et à l'autre, mais qu'est-ce que cela fait, pourvu que la singularité
 ne nuise ni à l'exactitude ni à la justesse des Etymologies que je propose?
 or je les ai appuyées sur des bases si solides que je ne crois pas qu'on

puisse y rien objecter de raisonnable. En effet *Tis-Rann*, *Tis-Renn*
 Et *Terrann* ne sont qu'un seul et même composé, formé de *Tis*
 ou *Ter*, qui signifie la Terre; Et de *Rann* ou *Renn*, qui signifie
 Partage. Voyez ces deux mots simples, ainsi que leurs dérivés
 Et leurs autres composés. il est visible que toute la différence
 entre *Terrann*, *Tis-rann*, Et *Tis-renn*, n'est qu'une pure différence de
 Dialecte, qui consiste seulement dans une inflexion de voix plus ou
 moins forte; ou peut-être une variation adoptée à dessein, afin de
 Distinguer les acceptions diverses qu'on a données au même mot, qui
 peut se combiner de différentes manières. par exemple au mot *Rann*,
 on a cité le *Rhann* de Davies, *Sars*, *Sartio* &c. Et son composé *Rhandis*
 (pour *Rhann-tis*, *Sartio* ou *Sartion* de terre) que cet auteur rend en Latin
 par *Sars hereditaria*, Sors, il est facile de voir que ce *Rhann-tis* est
 notre *Tis-Rann* renversé; que ce dernier exprime ou désigne l'agent
 qui fait le partage de la terre, et que l'autre désigne une portion du
 terrain divisé par l'effet du partage: il n'est pas plus difficile de
 concevoir comment ce mot, aussi bien que quantité d'autres, se sont introduits
 dans les Langues Grecque et Latine, quand on sait que les Celtes ont
 très-anciennement étendu leur domination sur presque toute l'Europe et
 sur une partie de l'Asie. En Résumé, il résulte de toutes ces Remarques,
 que le composé *Tis-rann* ou *Tis-renn* indique parfaitement ce qui divise
 ou partage les terres, et que par cette raison on a pu l'appliquer aux
 mers et aux souverains qui ont fait ces divisions ou partages, malgré
 la différence des moyens employés par ces divers agents pour opérer
 respectivement les effets dont il s'agit. j'ai fait voir aussi que la

qualification de *Tyr. Rann*, appliquée à l'homme étoit originaiement un
titre honorable; Et que c'est *Sabus* que plusieurs mauvais Princes ont
fait de leur pouvoir, et les vexations qu'ils se sont permises, qui l'ont
rendu odieux, en sorte qu'on ne le prend plus aujourd'hui qu'en mauvaise
part; et que le titre de *Tiarn* ou *Tiern*, contracté de *Tyr. Rann* ou *Tir Renn*,
dont nos Princes Bret. s'honorient autrefois, est tombé en désuétude
depuis près de mille ans. au surplus nos raisonneurs ne manqueront pas
de trouver des rapports frappants entre les Mers qui rompent leurs
digues pour Diviser et Engoutir tout ce qui s'oppose à leur impétuosité,
et les hommes violents, revêtus d'un pouvoir usurpé, qui foulent
aux pieds toutes les loix Divines et humaines pour tout envahir
et tout détruire: d'après cela on sera forcé de reconnaître que le franc
Tyrann est Celtique d'origine, quand même il n'en seroit venu que par
l'intermédiaire du Grec ou du Latin.

At-on vu quelquefois dans les plaines d'Afrique,
Déchirant à l'envi leur propre République,
Lions contre Lions, Parents contre Parents
Combattre follement pour le choix des Tyrans?
Boileau Des préaux, Satire 8. p. 56 et 57.

Jocaste à Polinice:

Vous serez un Tyrann hâï de vos provinces.

Polinice répond:

Ce nom ne convient pas aux légitimes Princes,
De ce titre odieux mes droits me sont garans,
La haine des Sujets ne fait pas les Tyrans.

Racine dans Les frères ennemis. Acte 2. Scène 3. p. 22.

TIGN, Teigne, Gale, Mal qui couvre toute la tête; je lis dans les Amourtelles
 Du Vieillard Teign es pen, Teigne en la tête: Et Teignus, Teigneux. c'est le
 franc: de quoi M. Roussel convenoit. Et qu'il est venu du latin *Tinea*, qui
 disoit-il, serpit, sicut *Tinea*; Si pourtant il n'est pas Gaulois, ou Celtique, où
 les Latins l'auroient pris: du moins Cassius ne donne point l'origine de
Tinea, qui a été usité au sens de cette sorte de Gale maligne. Voyez Ménage
 sur le mot Teigne.

R. Le S. M. dans ses deux petits Diction. écrit de même Tign, Teigne;
 Et Tignous, Teigneux: Et le S. G. sur le même mot, écrit Teigne, Mal qui
 vient à la tête, Tign et Teign; Teigneux, Tignus, Tignous et Teignous, féminin
 Tignoude, pl. Tignoudees. Et Teignoude, pl. Teignoudees, il met aussi le
 franc: Teignasse, verruque ou Cheveux mal coupés, et mal peignés, qu'il rend
 par Tignousem, pl. Tignousem, ou il avoit une méchante Teignasse, us. Gox
 Tignousem a y va var e benn, ou, a y va gand. haï. Dans ce peüs nous
 prononçons Tign, comme s'écrivent D. L. et de S. M. Et de même les dérivés
 Tignous, Tignoude, Tignousem, &c. on voit que D. L. étoit incertain s'il devoit
 faire venir Tign du franc: du Lat. ou du Celtique; et toutefois il paroît pencher
 pour cette dernière origine, et je serois assez du même avis, attendu que
 c'est un monosyllabe, et qu'il seroit difficile de le tirer d'ailleurs, puisque son
 vrai nom Latin est *Porrigio*; Et que si *Tinea* a été usité quelquefois au
 même sens, il est vraisemblable qu'il aura été emprunté du Celtique: son
 dérivé Tignous est un adjectif qui se prend souvent substantivement, et alors
 on lui donne le nombre et le genre, comme la fait le S. G. Les médecins de
 campagne emploient pour guérir ce mal, des emplâtres qui envelopent la peau et les
 cheveux; ce qui a fait donner en dret le nom de Tignousem, en fr. celui de Teignasse,
 à la verruque dont on se sert pour cacher cette difformité; car il est manifeste
 que l'un est dérivé de Tign et l'autre de Teigne.

TIKEMER, ou *Tikemmes*, Réception que l'on fait aux étrangers en la Maison, Hospitalité. *Tikemmeri*, Donne l'Hospitalité, Recevois les étrangers en la maison. Participe *Tikemmeret*, Hôte Recu à l'hospitalité. Ce participe sert par abus d'infinitif. Davies n'a rien de pareil. C'est un composé de *Ti*, Maison, et de *Kemmeri*, Prendre; ce qui signifie à la lettre, Prendre logement. Mais on n'y regarde pas de si près, non plus que nous, qui entendons par Hôte, celui qui donne logement. Et celui qui y est reçu.

R. Le *S. M.* dans son petit Diction. Bret-franç. a écrit *Tiquemeret*, Loges; Et dans son petit Diction. franç. Bret. il a écrit Loges, *Diquemeret*. Le *S. G.* aux mots Accueil & Réception, met *Diquemeret*, *Diquemes*, *Diquemeridiguet*, Et *Diquemeradus*. Sur Réceptacle il met aussi *Diquemes*; Au Diquemes. Sur Traitement, Accueil bon ou mauvais, il met encore *Diquemes*, pl. *Diquamero* ou Sur Accueillis, Recevois, *Diquemeret* ou *Diquemes*. Nous disons partout *Dighemmes*, Accueil, Réception; bon ou mauvais Accueil, Réception bonne ou mauvaise, Bon ou mauvais Traitement, En Lat. *Receptio*. verbe dérivé *Dighemmeret* ou *Digommeset*, Accueillis, Recevois, Traites bien ou mal, *Recipere* *Excipere*. *Dighemmes*, *Dighet*, autre dérivé de *Dighemmes*, est la manière de Traiter d'accueillis ou de Recevois. C'est mal à propos que *D. P.* écrit *Tikemes* ou *Tikemmes*, *Tikemmeri*, *Tikemmeret*, à l'exemple du *S. M.* qui a écrit, il est vrai, *Tiquemeret*, Loges, en quoi il n'est point à imiter. *Dighemmes* n'est pas composé de *Ti*, Maison, comme *D. P.* le suppose, mais de la préposition augmentative *Di*, répondant aux prépositions Latines *Ad* ou *Re*, et de *Kemmes* ou *Commes*, qui est l'action de Prendre et de Recevois, d'où se tire le verbe *Kemmeret* ou *Commeret*. Et de *Dighemmes* *Dighemmeret*; Et quoiqu'on se serve du même terme à l'infinitif et au Participe; j'en vois pas le moindre abus, dès que la construction de la phrase et l'ordre dans lequel les mots *Di* trouvent placés, suffisent pour en

Distinguer le sens, comme je l'ai déjà Remarqué en plusieurs endroits; Et
 entr'autres Sur Commiseret Et Kemmeret, ou plutôt Sur Commeri Et Kemmeri,
 puis qu'il a plu à D. N. d'écrire de même, Et encore Di Kemmeri. Voyez ces mots.

74^r VIII, En Breques, Et Selon M. Roussel en Le'on, est un ormeau, Arbre.
 Le B. G. le marque ainsi. Sing. Pilleu, pl. Pilleuou, qui peut être Pilleu Pilleu,
 lieu planté d'ormesaux. Davies n'a pas marqué ce nom d'arbre, que je
 crois être Latin, ou venu de France, avec le plant qui a ce nom, mais appliqué
 mal à propos à l'ormeau.

R. Le S. M. Sans parler de Pille, qu'il a omis, S'est contenté de marquer Son
 Sing. défini Pilleu, qu'il a rendu en franç. par Ormeau Le B. G. Sur Orme,
 Arbre, écrit Eulechan, pl. Eulech. ulochan, pl. uloch. Pilleu, pl. Pilleuou Et
 Pille. De l'orme Eulech, uloch, Pille ormeau, petit orme, Eulechennieg, pl.
 Eulechennouigou ulochennieg, pl. ulochennouigou Pillehennieg, pl. Pillehennouigou
 ce sont ici les diminutifs. Sur Ormaie, ou Ormoie, lieu planté d'ormes, il
 met Eulecheg, pl. Eulechegou; ulocheg, pl. ulochegou, Pilleeg Et Pilleuueg,
 pl. Pilleuou Et Pillehennegou. Et au mot Pilleul, Pilleau ou Pilleat, Arbre qui est,
 dit-il, une espèce d'orme, il met Pilleu, pl. Pilleuou, Pilleuou Et Pille.

Pour éclaircir un peu cet article, il est bon de Remarques que nous
 Distinguons ici deux espèces d'ormes, sçavoir l'orme à petite feuille,
 dont le bois est dur Et Nouveau. c'est celui que les charrens emploient
 le plus volontiers. Nous l'appellons en Bret. Eulech, En Lat. ulmus.
 ce mot Eulech se varie encore en Eulech Et en uloch, Selon le
 Dialecte. La seconde espèce d'orme a la feuille plus large; Son bois
 est moins dur Et plus léger. Son Ecorce plus lisse Et plus unie. Les
 franç. l'appellent ypreau, parce qu'il en vient de fort beaux du côté d'ypres
 dans les bas-bas. Ce país-ci en fournit aussi; Et c'est cet orme à
 larges feuilles que nous appellons Pille quelques traits de

ressemblance avec le Tilleul ont pu le faire confondre avec cette dernière espèce, d'autant plus facilement que, si nous en croyons Le R. C. Le Tilleul est une espèce d'orme, il n'est donc pas étonnant qu'il leur ait donné le même nom de Tille; Et j'ai trouvé que les francs. donnent le nom de Peille à quelques écorces, Notamment à l'écorce intérieure de l'orme; Voyez le Diction de Chomel au mot Orme: il est certain que l'orme à larges feuilles et le Tilleul, indépendamment de la ressemblance, ont encore de très-grands rapports et plusieurs propriétés communes. on a donc bien pu les identifier en quelque sorte, en leur imposant le même nom qui est Tille; Et comme ces arbres sont indigènes à nos climats, il est fort vraisemblable qu'au lieu d'avoir emprunté ce nom du Lat. ou du franc: ainsi que D. L. le suppose, c'est peut-être le monosyllabe Tille, qui est la souche féconde d'où sont sortis les Projettions Taille, Tillet, Tilleul, Tilleau, &c. aussi bien que le Lat. Tilia: il y a du moins toute apparence que le monosyllabe Tille est Celtique, quand même il y auroit eu quelque méprise de la part de nos auteurs modernes dans l'application qu'ils en ont faite à deux espèces à la fois, qu'ils ont pu regarder comme deux variétés de la même espèce: D'après cet éclaircissement, je me crois fondé à revendiquer Tille et tout ce qui est sorti de cette Province comme appartenant à la Langue Celtique:

Nec Tilia lasas, aut Forno rasile Buxum,
non formam accipiunt, ferroque cavantur acuto.

Virgile Georgic. lib. 2. p. 251.

Le Tilleul cependant cède au fer qui le creuse,
Le Billis au gré du Tour prend une forme heureuse.

Traduction de M. De Sille. p. 157.

20 TILL. Torchis de foin mêlé avec de la terre grasse détrempée, pour faire des planchers, des cloisons &c. Pilles, Planches fait de torchis, Et la petite loge faite de planches dans les Gabares de ce pays. ce Till a tout l'air d'être formé du latin Sigillum, diminutif de Signum: ou bien c'est le précédent qui signifie l'arbre, dont le bois sert à faire des planchers. De là est venu le mot Pillac, qui est le plancher, ou pont d'un navire.

R Le P. M. a omis ce mot. Le P. G. Sur Torchis, Composition de terre grasse pétrie avec du foin pour faire des cloisons, des murailles de bauge, écrit Pillen, pl. Pille: j'ai déjà observé que quand on parle en général, ces sortes de noms simples servent eux-mêmes de pl. c'est ce qui fait que le P. G. les prend tous pour des pluriels, aussi bien que le P. M. cependant ils devoient s'appercevoir qu'ils traduisoient souvent le Sing. franç. par ces prétendus pl. lorsqu'on parloit en général; ainsi le P. G. qui met en franç. faire du torchis, dit fort bien en Bret. ober Pille, et non pas ober Pillen, qui est, selon lui, le Sing. et en effet, c'est aussi un Sing. mais c'est le Singulier défini du primitif Pille au mot cloison, cloison faite de mortier de torchis, il met encore Pillenn, pl. Pille. Pour ce qui est fait de Torchis, qui concerne le Torchis ou la fabrication du Torchis, on se sert de Pillach, quoiqu'aucun de nos auteurs ne fasse mention de ce dérivé de Pille. Mais D. L. Et le P. G. emploient l'autre dérivé Pillen pour désigner la loge de planches pratiquée dans les Gabares du pays, Et le Pillac d'un Navire, Et tout cela est conforme à l'usage. Le pl. de Pillen est Pillenn quand à l'origine de ce second Pille, je crois tout bonnement que c'est le même que les autres pour former la dogette d'une Gabare, le plancher ou le Pillac d'un Navire, il faut absolument du bois, Et le Pilleul, l'orme à larges feuilles, ou

339.
 tout autre bois léger, peut remplir cette destination, il en est de même
 du Torchis, puisqu'il est évident qu'une cloison, ou un plancher fabriqué
 de foin et de mortiers pétris ensemble, ne s'éleveroit se soutenoit sans
 bois, c'est-à-dire la dougelle d'une Gabarre peut se rendre en lat. par Casula;
 le Tillac par foris, et le Torchis par Sulamentum, si c'est un plancher de
 bois, c'est-à-dire fabriqué d'ais ou de planches, on dira Tabulatum.

3.^o TILL. Sing. Tillen, pl. Tillet, est un insecte, qui s'attache à la peau des
 animaux, que quelques-uns prétendent être le Morpion.

R. Le S. M. n'a point ce Till, mais le S. E. au mot Tique, insecte
 noirâtre, &c. écrit Tiltan, pl. Tilted. ce pl. me fait juger que le primitif
 est Till, comme le marque D. P. Et que Tiltan, un seul insecte de
 cette espèce, n'en est que le Sing. défini. Le pl. de celui-ci doit être
 Tiltenné, dont on peut se servir en parlant de quelques Tiques
 seulement, ou de certaines espèces de Tiques. Dans ce pays on
 appelle aussi ces insectes Tillet; mais on leur donne encore plusieurs
 autres noms. Voyez ci-devant Pellet. Teurec &c. Le nom latin de la
 Tique est Ricinus, on ne doit pas confondre cet insecte avec le Morpion,
 qui est une espèce de Pou que le S. M. appelle Parfilet. Et le S. E. l'appelle
 parfilet, pl. Saou parfilet; Saouen parffalec, &c. Voyez Saou, ci-devant
 Et Saou-saraom, cet insecte s'appelle en lat. Pediculus inguinalis.

4.^o TILL. Se dit encore, selon M. Romset, des épluchures de Chanvre;
 Et Tillac canab, est éplucher du Chanvre, c'est le grand. Teilles. Le Nouveau
 Dictionnaire a Dittill canab, Tillet de Chanvre, pour Dittill, ôter le Till, le bois
 ou écorce improprement dite. ce composé me fait penser que ce Till
 est le nom de l'arbre duquel l'écorce seroit à faire des cordes, mais
 ce n'étoit pas l'ormeau, auquel les Bas-Bretons donnent le nom de

Pill, apparemment par méprise. voyez le verbe Feiller, chez forestiers.

Le S. M. a omis ce Pill, aussi bien que le verbe dérivé Pilla et son composé Didilla, Mais dans son petit Dictionnaire françois-Bret. il a mis d'abord Feilles pour le françois, qu'il a rendu en Bret. par Feilla. Et par Dibusca. ce dernier veut dire Epluchés. un peu plus bas, il a mis pour le françois. Pilles, et pour le Bret. encore Feilla; je crois qu'il a pris tout de rebours; car il me semble que les françois disent Feilles et les Bret. Pilla, et non pas Feilla. Le S. G. sur Feilles, Feilles du chanvre, écrit Pilla, Préterit et participe Pilles. Pilla canop. Didilla. Celui qui Feilla, Pilles, pl. Pillehyer. celle qui Feille, Pilleheres, pl. Pilleheresed. Action de Feiller, Pilleherer. Pillaudus. Le dieu où l'on Feille, Pillaudeg, pl. Pillaudegou. D. S. dit que Pilla est le françois Feilles. Pour moi je croirois au contraire que c'est le françois qui est fait du Celtique ou du Gaulois. il pense que ce Pill est le nom de l'arbre qui servoit à faire des cordes, c'est-à-dire du Pilleul; et j'ai fait voir sur les^{es} Pill ci devant que les Bret. donnoient le nom de Pill au Pilleul et à l'orme à larges feuilles qu'ils regardent comme des variétés d'une même espèce, puisque de S. G. au mot Pilleul dit aussi que c'est une espèce d'orme; d'ailleurs je suis persuadé que l'écorce des jeunes Pilleuls n'est pas la seule qui soit propre à faire des cordes, et si c'est pour cette raison qu'on a donné au Pilleul le nom qu'il porte, on pourroit aussi appliquer le même nom à ceux dont les écorces ont la même propriété. Cela me donneroit même lieu de penser que le Sens Propre et primitif de Pill étoit écorce, d'autant qu'on donne aussi le nom de Pill, en françois Feille à l'écorce intérieure de l'orme, comme je l'ai remarqué sur les^{es} Pill. on voit qu'on le donne également au bois du chanvre, qu'on appelle, improprement, si l'on veut, écorce; mais qui ressemble en effet à de l'écorce, plutôt qu'au bois des arbres. Enfin

l'insecte que nous appellons Till (en fr. Pique) peut avoir eu ce nom, à cause que sa peau dure et noireâtre ressemble aussi à de l'écorce, surtout avant qu'il ait succé le sang de l'homme ou des animaux auxquels il s'attache il résulte de là que, si mes conjectures sont justes, tous les Till employés dans ces quatre articles, ne servent originellement qu'un seul et même mot, malgré l'application qu'on en a faite à divers objets. quoiqu'il en soit, je persiste à croire, comme je l'ai dit sur le premier Till, que ce mot est Celtique; j'ajouterai ici que les deux S & y sont mouillées partout, et que c'est le défaut de caractères propres à les distinguer qui a engagé le D. C. à les indiquer par Th. écrivant Tillh, au lieu de Till; Tilherer, l'action de Peiller, pour Tillarer, qui est plutôt l'art de Peiller, et de lieu ou l'on Peille; Tilladecq, pour Tilladeg, c'est l'assemblée des personnes réunies pour ce travail, et se prend aussi quelquefois pour le travail ou l'opération même, comme li on disoit en franc. de Peillage.

TIMAT, en sa prononciation, signifie proprement Bonne Maison; mais si l'on a égard à la manière dont on doit l'écrire, qui est Tis, ou Tix. Et mat, il exprime la vitesse, la diligence avec laquelle on marche: Et mot pour mot Train bon: il est écrit en la vie de St. Guénolle Pyxmat, et de même en la Destruct. de jérus. on dit. Hast Timat à un homme que l'on presse de marcher promptement.

R. Le S. M. écrit Timat, vite. Le D. C. Sur promptement écrit Tix, Tix-mad. Et pour les Vennet. Timad. Et Sur vite, ad verbe, avec vitesse, il met encore Tixmad. Lorsqu'on dit Ti Mat, ou Ti Mad, en deux mots, il signifie sans doute Bonne Maison, comme D. C. l'explique au commencement de cet article; Mais S. ad verbe. Timat, quoique

composé de deux mots, n'en fait plus qu'un, qui signifie bon Train, comme il l'interprète encore lui-même, et vite, sitement, Promptement, en Diligence, avec célérité; en Lat. Diligenter, Celeriter, Velociter. au reste j'adhère à tout ce que D. L. nous dit ici sur la composition de ce mot dont il est encore fait mention ci-après au mot Pis ou Pir, Racine de Pisout ou Pirout. Voyez-y.

TIN, Thym, Plante odoriférante. D. L. qui aura jugé ce nom emprunté du franc? du Grec ou du Lat. n'en a fait aucune mention, non plus que le S. M. Mais le L. G. au mot Thym lui donne trois noms, Sçavoir Turcantym, Theym et Tym. Cependant il est constant que dans l'usage ordinaire je s'entend toujours appeller Tin; et si c'est là son vrai nom, comme je le pense, je ne serois pas éloigné de croire que c'est là une de ces anciens mots Celtiques, qui se sont conservés chez tous les peuples de l'Europe, qui se sont contentés d'y ajouter une terminaison propre au génie de leurs langues. quoiqu'il en soit, le Thym contient beaucoup d'huile et de sel essentiel. Ses feuilles relevent le goût des sausses et facilitent la digestion; et ses fleurs ont un puissant attrait pour les abeilles, qui y trouvent un butin précieux. aussi Virgile en parlant des abeilles fait souvent mention du goût qu'elles ont pour le Thym:

Dumque Thymo pascentur apes, Dum rorè Cicada.

Bucol. Eclog. 5. p. 61.

ipse Thymum Pinosque ferens de montibus altis

Secta serat latè circum, cui talia cura.

Georgic. Lib. 4. p.

ferret opus redolentque Thymo fragrantia mella.

eodem lib. p. 328 &c.

TIN ou Tint, Tintement; Tinta ou Tintal, Tinter. voyez Tint et Tinta ci-après.

TINELL. Tente, Loge, Cabanne: il se dit particulièrement des tentes que les cabaretiers dressent aux foires et aux grandes assemblées, pour y vendre du vin &c. ainsi Tinell vat, en termes de plaisanterie est un lieu où l'on fait bonne chère, une bonne Gargote. Ce mot est franc. car Ménage a remarqué que Finel est le lieu où mangent les domestiques des grands Seigneurs, et que les italiens l'appellent Finello. on l'a employé au sens de Cour de Seigneurs: car M^r Heslin, grand juriconsulte, et Avocat au Parlement de Bretagne, en son factum pour l'Abbaye de Quimperley, fait voir que les comtes, et même les grands Barons avoient leur Cour, ou Finel, ou ce mot de Cour est une Cour d'entrée, encinte de murailles. M^r Roussel prétendoit que Tinell est le diminutif de Tin, Maison. Mais je ne suis pas de son sentiment: car il y a grande apparence que Tinell vient de Tonell, pour Tonneau, comme Fine, de Bonne; dont on a fait Tonnela: aussi la principale chose qui est logée, et se débite sous le Tinell, est un Tonneau de vin, Cidre, &c. M. Roussel m'a averti que l'on dit au même sens Tonnell, ce qui appuie mon Etymologie: d'avis rien de plus proche que Tunnel, Dolium: or il est assez ordinaire de changer U en Y, et I: comme O et W.

R. S^r M^r dans son petit Diction franc. Bret. au mot Savillon, petite logette, écrit Finel: et dans son petit Diction. Bret. franc. il met Finell, une tente. Et le S. G. aux mots Tente & Savillon écrit Tynell & Finell, pluriels Tynellou & Finellou. Les faibles arguments de D. H. pour prouver que ce mot est franc. ne m'ont point encore convaincu: et la remarque de Ménage que Finel est le lieu où mangent les domestiques des grands Seigneurs, et que les italiens l'appellent Finello, ne signifie pas grand-chose, puisque ces

Deux langues sont modernes en comparaison du Celtique ou Gaulois, où elles peuvent l'avoir emprunté. L'observation de M. Hénin que les Seigneurs avoient leur cour ou Sinel, bien loin de prouver que ce mot fût françois sembleroit prouver précisément le contraire puisqu'on y joignoit un terme françois à peu près équivalent, afin que ceux qui ne sçavoient que le françois pussent comprendre ce que l'on entendoit par Sinell ainsi, quoiqu'on ne trouve aucun acte écrit en Breton, attendu que l'ancien usage étoit de les écrire en Lat. & puis en françois on trouve néanmoins des mots Bretons accolés à des mots Lat. ou à des mots françois de manière que les uns servent à interpréter les autres. Entre plusieurs exemples que je pourrois citer, je me contenterai d'en rapporter un seul qui se rencontre fréquemment dans les contrats de mariage passés devant les Notaires de ce païs: Et en faveur du mariage proposé desdits... Pel & Pelle... Père & mère de la future épouse déclarent donner à leur dite fille la somme de... pour Dot Et Argourou. Certainement personne ne prendra cet Argourou pour un mot françois. Mais le mot Dot qui le précède fait connoître ce qu'on entend par là. M. Roussel prétendoit que Sinell étoit le diminutif de Si; Maison. D. P. N'adoptoit pas ce sentiment, ni moi non plus; mais il est possible qu'il soit composé du même Si et de Eil, entre lesquels on auroit inséré une N. pour éviter l'hiatus désagréable qui auroit pu causer la rencontre de ces voyelles. Si cela est ainsi Sinell signifieroit littéralement autre Maison, autre Logis; Seconde maison, second logis; Maison ou Logis du second ordre, en un mot une Loge, une Cabanne, une Bente ou Pavillon. Le diminutif de Sinell est Sinellig, comme le diminutif de Casa est casular. pl. Sinellouigou. M. Roussel avoit averti D. P. que l'on disoit au même sens Fouinell, ce qui appuyoit, suivant ce dernier l'étymologie qu'il tiroit de Tonell pour Tonneau je n'ai jamais entendu dire que Sinell. Et les D. P. M. & G. ne parlent pas de Fouinell, qui peut être un terme de jargon, ou le même.

que Pinell un peu altéré; si cependant Touinell étoit le meilleur je
 dirois que Touinell est composé de *Touem*, couverture, Abri; & d'*Ell*, Autre,
 Second, seconde; il voudroit donc dire, autre couverture, ou Second Abri,
 ce qui convient assez à une tente; Mais quand même Pinell ou Touinell
 seroit venu de *Tonell*, comme D. B. le suppose, je ne le croirois pas pour
 cela d'origine française, étant persuadé que tous ou du moins presque
 tous les mots terminés en *Ell*, sont Gaulois ou Celtiques; et que les
 francs qui les avoient assez généralement adoptés d'abord avec la même
 terminaison, ont presque partout changé insensiblement cette terminaison
 en *Eau*; au reste que l'on dise Pinell ou Touinell pour Tente, Pavillon, Loge ou
 cabanne, on peut le rendre en lat. par *Casa*, *Inquarium* ou *Tentorium*; voyez aussi
 le S. G. au mot *Tinel*, qui l'écrit de même pour le franc.

TINT est commun en Basse-cornouaille, pour dire un chantier, soit pour
 l'atelier des Charpentiers, soit pour places des Tonneaux dans le cellier.
 pl. *Tintou*, *Tinta* se dit au sens de placer, par exemple, un Tonneau, une
 pièce de bois, pour la travailler, une boule, ou pierre pour la pousser
 sans obstacle: et c'est un terme des jeunes gens qui jouent à la crosse.
Tinta est proprement poser sur le chantier. Davies n'a rien de semblable.
 Ce mot approche du Grec *Tidia*, Poser, Placer.

Le S. M. a omis ce mot Le S. G. sur *Etancon*, *Etai*, *Appui*, met *Tint*,
 pl. *Tintou*, et sur *Etanconner*, *Tinta*; et quoique le S. M. n'ait fait
 aucune mention du simple *Tint*, il a employé le verbe dérivé *Tinta*
 dans son petit Diction franc. - Breton, au mot *Etaiers*. *Tint* est donc
 le chantier et tout ce qui sert de point d'appui ou de support aux
 objets qu'on veut placer ou poser dessus, pour les maintenir à plomb
 ou en équilibre, ou dans une assiette solide, en latin *fulcimen*; et de
 ce *Tint* vient le verbe *Tinta*, Assoir, placer, Poser, Disposer, Arranger
 les choses sur le chantier ou sur des supports convenables, et propres

à remplir ce but, Super fulcimen Sonere, Deponere, Statuere.

29 TINT est aussi en Bas-ſeñ de nom de l'oïseau, que l'on trouve ailleurs en Breton, comme en franc^s Pinson, pl. Pintet, c'est apparemment à raison de son cri, assez bien représenté par la diction Tint.

Señ M^e n'a point ce nom d'oïseau. Le S. G. Sur Pinçon, mer Pintes, pl. Pintered; Et Pint, pl. Pinted, je n'ai jamais entendu dire Pinson en Breton, mais bien Pinsin, qui se vient au même, car l'oïseau dont il s'agit a un cri aigu, qui semble exprimer Pin ou Pin, tint ou tint, ainsi Pinson est le cri ou le son Pin; Et Pinsin est composé du même Pin et de Sin, qui parait être l'ancien pl. de son, (en Lat. Sonitus) Duquel Sin, nous avons fait le verbe Sini, Sonner, (en Lat. Sonare) on dit aussi tint tout comme Tint, Et le S. G. la marque de même; et comme la terminaison en Er désigne ordinairement celui qui fait une chose, de mot Pinter, employé par le même S. G. veut dire celui qui fait tint, on croit que c'est cet oïseau que les Lat. appelloient frigilla, fringilla, ou fringuilla, &c.

30 TINT ou Pin^{de}, VIN ou Tint, de même que Pin ou tint, représente encore le son argentin d'une cloche, d'un timbre, d'un gobelet de verre ou de métal creux, &c. Et c'est par imitation de ce son que nous disons Pin ou tint, d'où le verbe Pintal, que D. B. écrit ci-après Pinta, où l'on voit qu'il confond des objets qu'il auroit dû distinguer, c'est de ce Pin ou tint, ou par une imitation semblable, que les Lat. ont fait Pinnitus, Pinnire, Pinnulus, Pinnabulum, &c. Et les franc^s Pinter, Pinterment, Pinterime. Les Gallois disent Tint tout comme nous, ainsi que D. B. le rapporte d'après Davies à la fin de son article Pinta qui suit: Tint vox fictitia Pinnitum significans.

Pot pariter pelves et Pinnabula dicas
pulsari jussit Satyr. 6. p. 95.

jaclantem phœniâ Pinnula sinistra manu
Ovid. de Ponto. lib. 1. p. 202.

Ecce nova cœunt volucres Pinnitibus actæ.

Ovid. fast. lib. 2. p. 56.

